



Rapport sur le Développement Durable

Rapport sur l'état des informations non financières consolidées

2024

TABLE DES MATIÈRES



01

- 04** Introduction
- 05** Message du PDG
- 06** Informations générales
- 07** Organisation et structure
- 09** Modèle de gestion
- 10** Contribution aux objectifs de développement durable (ODD)

02

- 12** Marchés sur lesquels nous opérons
- 18** Projets en phase de développement commercial
- 19** Gouvernance
- 20** Politiques mises en œuvre
- 21** Organes sociaux

03

- 26** Durabilité

04

- 54** Éthique et compliance
- 61** Gestion des risques
- 65** Sous-traitance et fournisseurs

05

- 68** Informations fiscales
- 69** Informations non financières et diversité



01

- 04** Introduction
- 05** Message du PDG
- 06** Informations Générales
- 07** Organisation et Structure
- 09** Modèle de Gestion
- 10** Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

INTRODUCTION

[GRI 2-1 • 2-2 • 2-3]

Le présent rapport d'information non financière (ci-après également dénommé « EINF » ou « Rapport ») décrit les aspects non financiers du groupe QGMI (composé de la société commerciale QGMI Inversiones, S.L., de ses filiales et succursales) (ci-après également dénommé « QGMI », « groupe QGMI » ou « groupe ») requis conformément à la loi 11/2018 du 28 décembre modifiant le Code de commerce, le texte refondu de la loi sur les sociétés de capitaux approuvé par le décret royal législatif 1/2010 du 2 juillet et la loi 22/2015 du 20 juillet sur l'audit des comptes, en matière d'information non financière et de diversité. Bien qu'il soit rédigé dans un document distinct, le présent rapport fait partie intégrante du rapport de gestion consolidé du groupe QGMI pour l'exercice 2024, intégré aux comptes annuels consolidés du groupe QGMI pour cet exercice.

Le présent document est établi dans la mesure où le groupe QGMI remplit les conditions prévues par la loi 11/2018 précitée, son actif ayant dépassé, pendant deux exercices consécutifs, les vingt millions d'euros et en employant en moyenne plus de 250 personnes au cours de l'exercice.

Le groupe QGMI remplit les conditions susmentionnées en raison de la nature de son activité, puisqu'il réalise des projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (communément appelés *EPC* ou *Ingénierie, approvisionnement et construction*) complexes et fournit à ses clients un soutien en matière de structuration financière (modalité dénommée *EPC+F*), garantissant l'excellence dans toutes ses fonctions, ainsi que le respect de la réglementation applicable en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Ce rapport a commencé à être élaboré en 2019 à partir des informations de l'année 2019. Depuis lors, chaque édition a fait l'objet de changements, non

seulement dans le format, mais aussi dans la quantité d'informations. Ce fait est déterminé par la croissance du Groupe depuis sa constitution. Les informations non financières contenues dans le présent rapport concernent aux aspects liés à l'activité du Groupe et en particulier à la manière dont il traite les questions environnementales, sociales et de gouvernance, également connues sous l'acronyme anglais ESG. À cette fin, comme lors des exercices précédents, nous avons suivi les normes de divulgation d'informations non financières de l'organisation internationale *Global Reporting Initiative* (GRI), dans leur version essentielle.

La rédaction du présent rapport a été rendue possible grâce au suivi et à la mise en œuvre continue des plans et procédures du Groupe, qui permettent de disposer d'indicateurs en matière d'information non financière.

Les données incluses dans ce rapport se réfèrent à l'exercice social correspondant à l'année 2024, à compter du 1er janvier 2024 au 31



décembre 2024. Afin de pouvoir maintenir l'analyse comparative, le rapport conserve les informations chiffrées de l'exercice précédent (2023) et fait même référence, dans certains cas, aux données de l'exercice 2022. Cet exercice permet de confirmer que les indicateurs du Groupe sont conformes aux paramètres du secteur.

Enfin, l'adresse électronique suivante, créée pour répondre à toute question, demande de renseignements et/ou suggestion relative au présent rapport, est fournie.

Email: sostenibilidad@qgmic.com

MESSAGE DU PDG

Lorsque je repense à l'année 2024, je vois une année très positive pour le groupe QGMI. Je vois une équipe solide et coordonnée qui travaille d'arrache-pied pour améliorer les résultats et je vois de grandes opportunités.

Nous nous sommes remis de la situation vécue en 2023, lorsque plusieurs de nos chantiers ont été contraints de s'arrêter au Ghana, et nous avons connu une augmentation significative de notre production et du nombre de projets en cours, notamment notre premier projet en Amérique du Sud, qui, nous l'espérons, ne sera que le début de nouvelles opportunités sur ce continent. Cela reflète sans aucun doute la confiance que nos clients accordent à la capacité du groupe QGMI à transformer des idées en réalités durables.

Promouvoir des projets qui ne se contentent pas de construire des infrastructures, mais qui font également progresser la société et lui permettent de surmonter des périodes et des circonstances difficiles, fait partie de notre responsabilité et nous l'assumons avec fierté. Le travail que nous réalisons en Angola, dont les infrastructures ont été gravement endommagées par la guerre civile, en est un bon exemple. Ces initiatives symbolisent l'espoir, le renouveau et le progrès pour les communautés locales voisines de nos projets.

Nous sommes conscients que chacun de nos projets interagit avec un environnement unique et c'est pourquoi nous menons des études approfondies afin de garantir que nos travaux favorisent non seulement le développement économique et social, mais aussi

“ Chez QGMI, la biodiversité n'est pas seulement un concept environnemental, mais un engagement qui définit la manière dont nous développons nos projets.

la protection et le respect de l'environnement. Chez QGMI, la biodiversité n'est pas seulement un concept environnemental, mais un engagement qui définit la manière dont nous développons nos projets.

Nous considérons que le succès réside dans la préparation et le dévouement. C'est pourquoi nous disposons d'équipes spécialisées qui accompagnent chaque projet depuis les premières étapes de conception jusqu'à la livraison, en veillant à ce que chaque étape soit réalisée selon les normes de qualité et de durabilité les plus strictes. Notre objectif est clair : concevoir

des feuilles de route qui protègent l'environnement et offrent des garanties de Compliance à toutes les parties prenantes, y compris les actionnaires, les banques, les clients et les collaborateurs.

Dans le domaine social, nous avons intensifié nos efforts en matière de formation des professionnels locaux et de promotion de l'éducation à l'environnement. Nous sommes fermement convaincus que la connaissance et la sensibilisation sont des outils essentiels pour garantir un avenir durable. Investir dans les personnes, c'est investir dans une planète meilleure et dans des communautés plus résilientes.

Forts de cette vision, nous envisageons l'avenir avec la ferme volonté d'être un acteur du changement positif, alliant développement et bien-être social. Chaque projet que nous entreprenons est une occasion de faire une différence tangible et durable pour les personnes et la planète.

Cordialement,

Gustavo Dantas Guerra

PDG du Groupe QGMI



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Description du Modèle d'Entreprise

QGMI est un groupe mondial d'infrastructures spécialisé dans le développement, la structuration et l'exécution de projets dans le secteur de la construction civile.



Environnement Commercial

[GRI 2-1 • 2-6]

Le Groupe s'engage envers ses parties prenantes et s'efforce de fournir des solutions à des projets très complexes, en assumant la responsabilité de toutes les activités, depuis la conception et le design jusqu'à la mise en œuvre et la livraison, en passant par les processus d'achat et de construction.

En tant qu'entreprise mondiale opérant dans différentes régions du monde, QGMI est confrontée à un large éventail de réalités financières, juridiques et socioculturelles qui exigent une grande flexibilité pour pouvoir adapter son activité à chaque contexte. Dans un contexte aussi mondialisé, le Groupe s'efforce de concevoir des projets adaptés aux besoins spécifiques de chaque domaine et à ceux de l'utilisateur final du projet.

Chaque opportunité est analysée dès les premières phases et sous tous les angles : juridique, technique - ingénierie, durabilité, etc. En matière de durabilité, tous les projets passent dans un premier temps par un processus de sélection socio-environnementale, appelé screening en anglais, qui permet d'étudier la viabilité



du projet sur la base des risques et des impacts identifiés lors d'une première phase d'analyse et à partir des informations disponibles. Une fois l'opportunité avancée, le rapport de cadrage (scoping report) et l'étude d'impact environnemental et social (EIES) sont coordonnés.

Ce type d'actions permet **1)** d'identifier le risque et/ou les impacts, **2)** de concevoir et structurer des propositions de mesures de compensation, **3)** de les quantifier et **4)** de développer ensuite les plans et programmes nécessaires pour mettre en œuvre ce qui est mentionné au point 2).

Cette méthodologie de travail nous permet de gérer efficacement les impacts négatifs et de minimiser les risques, contribuant ainsi à la continuité de l'activité.

Les opportunités qui intègrent notre portefeuille de projets répondent à l'objectif commercial du Groupe. Nous comprenons que les infrastructures permettent la croissance socio-économique en tant que ressource ultime, mais nous ne devons pas oublier les étapes préalables à la réalisation du produit final. Le Groupe QGMI s'efforce de contribuer au changement et à la transformation dans une perspective responsable,

tant envers les communautés locales et l'environnement qu'avec la biodiversité des zones où il opère. Nous cherchons à nous différencier par notre attention, notre respect et notre travail de manière consciente et éthique.

Les données présentées tout au long du rapport, qui couvrent des questions environnementales ou de ressources humaines, jusqu'à la gouvernance, entre autres, en sont la preuve.



ORGANISATION ET STRUCTURE

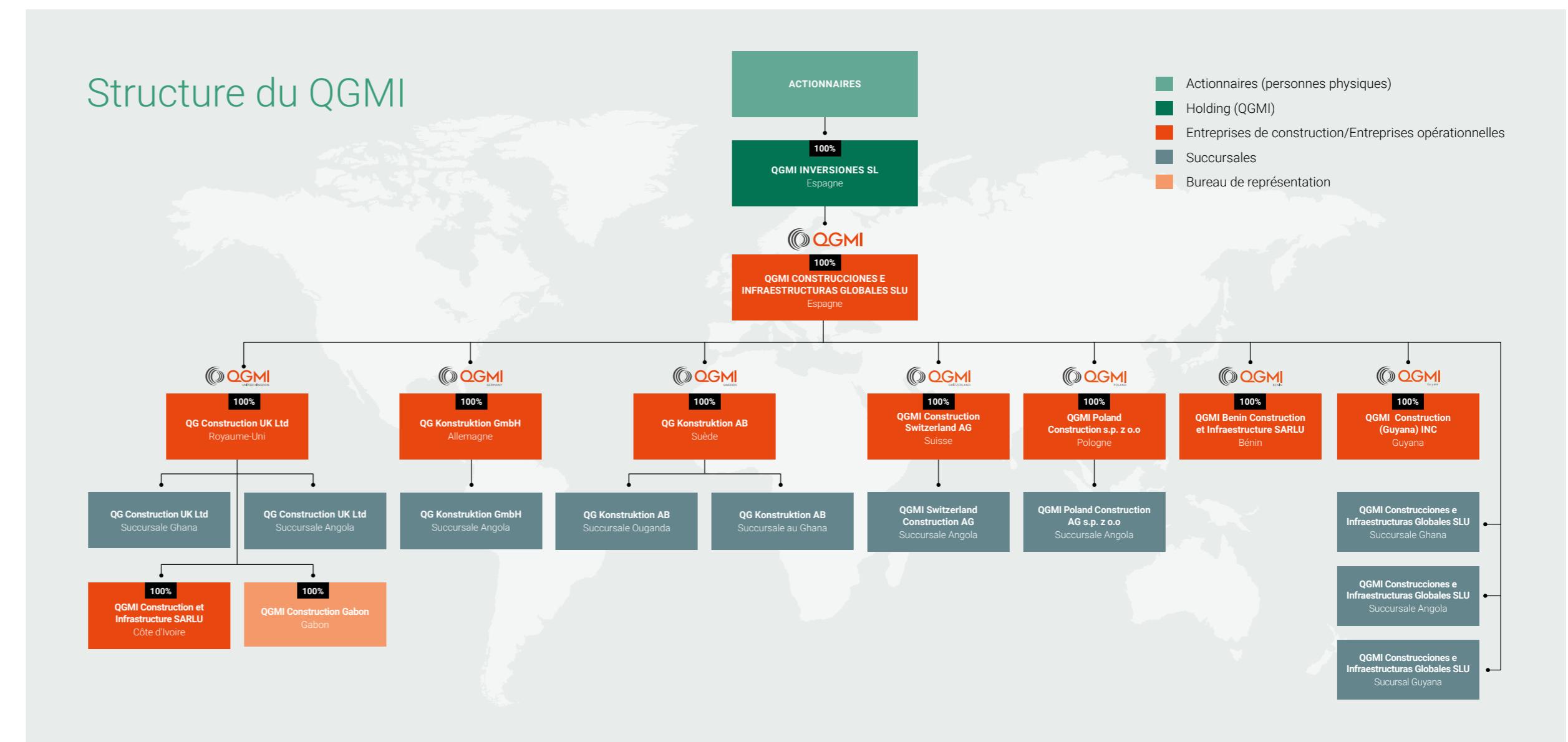
[GRI 2-1 • 2-2 • 2-9]

Le système de gouvernance de QGMI repose sur un engagement en faveur de la transparence, du leadership, des principes éthiques et du respect des meilleures pratiques. QGMI dispose d'une structure organisationnelle et d'un modèle de gestion optimisés qui rapprochent la prise de décision des lieux où elle doit être mise en œuvre.

La principale société opérationnelle du groupe est QGMI Construcciones e Infraestructuras Globales, S.L.U. à laquelle nous ferons référence tout au long du présent rapport sous le nom de QGMI Construcciones. Cette société exerce une supervision directe sur toutes ses filiales et succursales, ainsi que sur les opérations qu'elles réalisent. QGMI Construcciones a été constituée le 1er mars 2016 en tant que société à responsabilité limitée unipersonnelle, inscrite au registre du commerce de Madrid (tome 34 505, folio 150, Section 8, feuille numéro M-620-614, inscription 1) et dont le siège social est situé à Madrid, rue Orense, 34, Torre Norte, Planta 7, 28020. L'activité principale de QGMI Construcciones est la mise en œuvre et le suivi de projets d'infrastructures, depuis la conception initiale jusqu'à leur construction et leur mise en service.

Le contrôle ultime du groupe QGMI incombe à QGMI Inversiones, S.L. (ci-après dénommée la « société mère »), qui est soutenue par un groupe d'investisseurs privés à capitaux internationaux.

La société mère et QGMI Construcciones ont toutes deux leur siège social et leur centre d'activité à Madrid (Espagne) et, avec leurs filiales, succursales et bureaux de représentation de représentation, elles forment le Groupe QGMI. Vous trouverez ci-dessous ci-dessous la liste des filiales et succursales du Groupe :



■ Organisation et structure

Comme le montre l'organigramme de l'entreprise, quatre nouvelles entités ont été créées en 2024, parmi lesquelles une filiale en Guyane, deux succursales situées en Angola et en Guyane et un bureau de représentation au Gabon.

Ces intégrations ont été réalisées grâce à la diversification géographique et au modèle de financement des exportations.

[GRI 2-22 • 2-23]

Au cours de l'exercice 2023, en raison des changements survenus sur son principal marché d'activité, le Ghana, le groupe QGMI a été contraint de définir et de mettre en œuvre des mesures de réorganisation et d'ajustement budgétaire. Voici quelques-uns des critères qui ont guidé ce plan :

- + Promouvoir une culture organisationnelle qui favorise l'adaptation au changement et permette au Groupe de s'adapter rapidement à l'évolution du marché.
- + Rechercher davantage de dynamisme, en renforçant l'interaction et la collaboration entre les départements afin d'améliorer l'efficacité, les synergies et d'identifier les domaines d'amélioration.



Au cours de l'année 2024, une augmentation de la production,

qui a entraîné des nouveaux contrats et une croissance. Ce fait s'est accompagné de l'utilisation des critères utilisés en 2023 et du modèle de diversification géographique.



MODÈLE DE GESTION

[GRI 2-6 • 2-9]

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable et de l'efficacité gestion d'entreprise, le groupe QGMI a mis en place une série de mesures de gestion.

Ces mesures visent à renforcer les politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'à promouvoir la transparence et le respect le plus strict des réglementations. Certaines de ces mesures, en raison de leur importance particulière, sont expliquées tout au long du rapport.

Le groupe QGMI dispose d'organes spécifiques, constitués par son règlement interne, qui sont responsables de la prise de décisions de gouvernance d'entreprise et de ses lignes de défense et statistiques, qui incluent également les questions environnementales et sociales.



Stratégie et Modèle d'Entreprise

[GRI 2-22 • 2-23]

Le modèle d'activité du groupe QGMI est axé sur l'exécution, l'approvisionnement et la construction (EPC) de projets d'infrastructure, ainsi que ainsi que de fournir des solutions de structuration financière (EPC+F) à ses clients.

Le groupe QGMI dispose d'un portefeuille de projets qui garantit sa diversification géographique. Cette stratégie vise à i) minimiser les risques, ii) réduire la volatilité et l'exposition à celle-ci et iii) favoriser une croissance durable et en adéquation avec la taille du Groupe.

La section consacrée aux marchés sur lesquels il opère fournit davantage de détails sur les projets en cours pour l'année en cours.

Les piliers de la stratégie du groupe QGMI sont les suivants :

- +
- Maintenir une équipe axée sur l'ingénierie qui favorise l'optimisation des coûts et la gestion des risques, afin d'obtenir un retour sur investissement durable.
- +
- Offrir des solutions complètes pour le cycle de vie des projets, de leur conception à leur exploitation.
- +
- Identifier les opportunités de synergie et d'expansion en se diversifiant vers des marchés complémentaires et connexes.
- +
- Encourager le partage des connaissances en exportant les compétences du groupe vers des marchés offrant des conditions favorables en matière de gouvernance et un potentiel de rendement.

Pour renforcer son modèle commercial, le groupe QGMI considère que :

- +
- La proactivité comme élément essentiel du développement de l'entreprise ; analyser les tendances du secteur et développer des solutions innovantes qui répondent aux défis qui se présentent dans les zones géographiques où il opère.
- +
- Intégrer les avancées numériques dans les processus, comme celles mentionnées dans la partie innovation de la section informations générales.
- +
- Intégrer des outils de formation et de développement professionnel pour sa main-d'œuvre.
- +
- Améliorer les éléments techniques, tels que l'utilisation de technologies avancées et de pratiques permettant d'accroître l'efficacité et de réduire l'impact environnemental.
- +
- Réaliser des analyses coûts-bénéfices exhaustives pour chaque proposition de projet, en garantissant la viabilité et la rentabilité à long terme.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

[GRI 2-28]

1 PAS DE PAUVRETÉ	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS		

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies (ONU) sont un ensemble d'objectifs mondiaux adoptés par cette organisation en 2015, comme un appel universel à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à garantir à tous la paix et la prospérité d'ici 2030.

Le Groupe QGMI travaille activement en tant qu'agent du changement en appliquant l'agenda 2030 et en observant comment, à travers ses activités, il parvient à contribuer et à contrebalancer les impacts identifiés dans les projets sur lesquels il opère.

En analysant minutieusement l'évolution des indicateurs proposés par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 objectifs (ODD), le groupe QGMI a mis en relation les impacts générés par ses activités et a déterminé que 10 des 17 ODD étaient applicables.

La stratégie globale de développement durable mise en œuvre par le groupe QGMI vise à laisser une empreinte dans la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et le transfert de connaissances spécialisées, tout en conservant une vision équilibrée des marchés sur lesquels il opère.

À titre d'exemple, nous présentons ci-dessous la restauration des moyens de subsistance, où l'atténuation des impacts contribue spécifiquement à 5 ODD.

La restauration des moyens de subsistance offre aux projets la possibilité de soutenir la réalisation des ODD au niveau local, tout en atteignant les objectifs de développement durable de l'entreprise.

Dans ce contexte, les mesures proposées pour rétablir les moyens de subsistance dans le cadre du plan d'action élaboré par le projet Luau Cazombo, situé en Angola, ont le potentiel de contribuer à la réalisation de plusieurs ODD, ce qui est un engagement clé du Groupe QGMI, en particulier lorsque ces mesures s'étendent à d'autres membres de la communauté (au-delà des personnes affectées par le projet). Par exemple :

- ✚ La formation en gestion financière des personnes affectées par le projet peut contribuer à la réalisation de l'ODD 1 des Nations unies (éradiquer la pauvreté), de l'ODD 3 (promouvoir la santé et le bien-être) et de l'ODD 10 (réduire les inégalités).
- ✚ La distribution de semences et d'outils, associée à un soutien à la vulgarisation agricole, peut contribuer à la réalisation des ODD 1, 2 (faim « zéro », sécurité alimentaire et amélioration de la nutrition), 3 et 10.
- ✚ La formation des petites entreprises peut contribuer à la réalisation de l'ODD 1, et l'ODD 8 des Nations unies (promouvoir une croissance économique durable) et l'ODD 10.

① Ce plan sera mis en œuvre tout au long de l'année 2025





02

- 12** Marchés sur lesquels il opère
- 18** Projets en phase de Développement Commercial
- 19** Gouvernance
- 20** Politiques Appliquées
- 21** Organes Sociaux

MARCHÉS SUR LESQUELS IL OPÈRE

[GRI 2-6 • 3-3]



En 2024, le groupe QGMI a développé son activité de construction au Bénin, en Guyane, en République d'Angola et au Ghana. Il a également continué à travailler sur des opportunités dans ces régions et dans d'autres zones géographiques.

Vous trouverez ci-dessous des informations détaillées sur les différents projets en cours du Groupe.

Informations générales sur les projets routiers

Les routes jouent un rôle crucial dans la société moderne, car elles permettent une plus grande mobilité des personnes et des marchandises. Elles jouent un rôle fondamental dans le progrès et contribuent à stimuler la croissance sociale et économique d'un pays.

GHANA

Obetsebi-Lamptey Interchange – Fase II

Le projet d'échangeur d'Obetsebi Lamptey a démarré en 2020. En 2023, le pays a traversé certaines difficultés économiques qui l'ont contraint à annoncer un moratoire, ce qui a entraîné la suspension des travaux. En 2024, les travaux ont repris.

La relance du projet a constitué une étape importante pour le groupe QGMI, pour deux raisons principales :



1 L'objet du projet

Ce projet vise à réduire les temps de trajet à Accra (une zone où les embouteillages sont fréquents) et d'améliorer la sécurité routière.

En 2023, le projet était achevé à 83 % et pourtant à une 17% de pouvoir être utilisé par les différentes parties prenantes. Ne pas le mener à terme signifierait que l'objet ne serait plus applicable et, au stade actuel du développement la non-réalisation du projet aurait entraîné une perte économique et une détérioration de la qualité de vie de la société ghanéenne.

2 Impacts indirects

La ville d'Accra ne dispose pas d'un réseau d'égouts et de canaux de drainage permettant d'éviter les inondations pendant la saison des pluies. Pendant ces périodes, le réseau et les égouts accumulent des déchets solides qui provoquent des inondations et donc des pertes économiques pour la population. Le projet Obetsebi Lamptey phase II prévoit l'amélioration de ces infrastructures dans la zone du projet.

Une partie des travaux associés aux 17 % restants concerne le drainage. La réalisation de ces travaux signifie que les personnes qui ont été affectées par cet impact dans le passé ne le seront plus une fois les travaux terminés.

En 2023, à la suite du moratoire, le département de la durabilité a élaboré un plan de démobilisation qui a permis de mettre fin à l'activité tout en préservant la sécurité et les relations avec les communautés locales voisines du projet, entre autres.

En 2024, après confirmation de la reprise des travaux des travaux, un plan a été élaboré pour permettre la reprise de l'exploitation. Une partie de la main-d'œuvre du projet a été maintenue pendant le moratoire et le reste a été réembauché.

Route de Bolgatanga

Le projet de Bolgatanga est suspendu et aucun changement n'est à signaler concernant sa situation.

ANGOLA

Informations d'intérêt général pour les projets routiers

L'Angola dispose d'un réseau routier à capacité limitée, ce qui nuit au développement économique (en particulier pour les petites et moyennes entreprises), les investissements directs étrangers et la mobilité de la main-d'œuvre et des communautés locales.

Actuellement, il existe encore de nombreuses régions du pays où les routes ne sont pas encore asphaltées et où certaines zones sont minées, ce qui rend le réseau routier dangereux, lent et coûteux pour la population.

Le gouvernement angolais dispose d'un Plan national de développement 2017-2022 qui vise à promouvoir et à élargir son réseau routier afin d'offrir de meilleures conditions de déplacement.



Route de Mussende-Cangandala

Les villes de Mussende et Cangandala relient les provinces de Kwanza Sul et Malanje, au nord de l'Angola. Elles comptent environ 200 000 habitants au total.

Ce projet est né de la nécessité de réhabiliter les 98 km de route qui relient ces deux villes (route nationale 140) en les asphaltant, afin de favoriser la mobilité de la population et le développement socio-économique de la région.

Ce projet est mené en collaboration avec l'entreprise d'ingénierie allemande GAUFF et représente une étape importante pour le ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire de l'Angola.

Depuis le début de la construction fin 2022 jusqu'à aujourd'hui, le projet a atteint un taux d'avancement de 61 %. Cela a pu être réalisé efficacement grâce à un système de gestion intégré qui permet d'identifier les risques et les impacts, de déterminer qui doit les atténuer et comment, et grâce à une équipe qualifiée pour le mettre en œuvre.



Route de Cazombo-Luau

Ce projet consiste en la réhabilitation de 247 kilomètres de routes dans la région de Luau, Cazombo et Lumbala, située dans la province de Moxico.

Ce projet est considéré comme un important catalyseur économique et social dans cette région, qui est aujourd'hui pratiquement isolée pendant la saison des pluies en raison des inondations et du mauvais état des routes.

Au cours de l'année 2024, le groupe QGMI a travaillé avec différentes parties prenantes afin de structurer le financement du projet. Ce financement a été finalisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice. Pendant cette période, les différentes équipes qui composent QGMI ont présenté les preuves de compliance, qui ont permis le premier décaissement au cours du dernier trimestre de l'année. La construction du projet a ensuite commencé.

Dans la section consacrée aux enjeux environnementaux - protection de la biodiversité, le plan de biodiversité de ce projet est présenté à titre d'exemple. La zone est caractérisée par des habitats présentant un certain niveau de dégradation dû à l'activité humaine et le plan explique comment, grâce à certaines actions, il est possible de rétablir, voire d'augmenter, le niveau de biodiversité antérieur.



 Réhabilitation de
247 km
de route

Exportation d'équipements de nettoyage urbain pour le gouvernement provincial de Luanda

Le projet d'exportation d'équipements de nettoyage urbain pour le gouvernement provincial de Luanda est considéré comme une initiative stratégique dans la ville de Luanda.

Grâce à l'acquisition, la livraison et la maintenance d'équipements d'hygiène essentiels : conteneurs, camions poubelles, etc.

Au cours de l'année 2024, l'exportation de divers biens prévus dans le contrat a été réalisée et il est prévu de poursuivre en 2025 la collaboration avec le client afin de répondre à ses demandes pour l'exécution du contrat.

BÉNIN

Route Ouidah-Kpomassé

L'objectif de ce projet est de construire une route de 14 kilomètres entre les villes de Ouidah et Kpomassé. Il s'agit d'un projet important pour la région dans laquelle il s'inscrit, le département de l'Atlantique, car, une fois achevé, il reliera les deux villes et améliorera l'accès de la population aux services de base.

Cette liaison routière favorisera le transport des marchandises, stimulera l'agriculture et améliorera la vie des communautés rurales.

Le projet est achevé à 93 % et devrait terminé en 2025. Ce projet contribuera à :

- + À augmenter le niveau de service sur la route grâce à une nouvelle capacité adaptée au volume de trafic prévu.
- + À améliorer la sécurité routière sur cet axe.
- + Intégrer les piétons en tant qu'usagers de la route, notamment en aménageant des passages piétons et en mettant en place des dispositifs d'avertissement pour les conducteurs.



Construction de
14 km
de route

GUYANE



Projet Gaz à Énergie

Gas to Energy (GTE) est le plus grand projet de travaux publics et d'ingénierie actuellement en cours en Guyane. Il s'inscrit dans l'objectif du pays de fournir à sa population une énergie plus propre, plus économique et plus fiable d'ici 2025.

Ce projet vise à construire une usine intégrée de liquéfaction de gaz naturel (GNL) et une centrale électrique à cycle combiné (CCGT) de 300 MWe à Wales, sur la rive ouest du fleuve Demerara.

Lindsayca ch4 Guyana (« LNDCH4 ») est la société américaine qui dirige le projet et pour laquelle le groupe QGMI fournit des services. Plus précisément, elle assure la fourniture, le transport, le stockage et l'installation de pieux en acier enfoncés pour les fondations des équipements, des réservoirs, des cuves, des supports de tuyauterie et des bâtiments du projet d'usine intégrée de GNL en Guyane et de la centrale électrique CCGT de 300 MWe. Elle comprend également la mobilisation et l'installation du campement et la réalisation d'essais de charge statique pour les pieux.



Centrale électrique
CCGT de
300 MWe

Ce projet a été mené à bien grâce à la mise en œuvre de pratiques rigoureuses en matière de gestion de projet et à l'intervention d'une équipe professionnelle dotée d'une vaste expérience internationale.

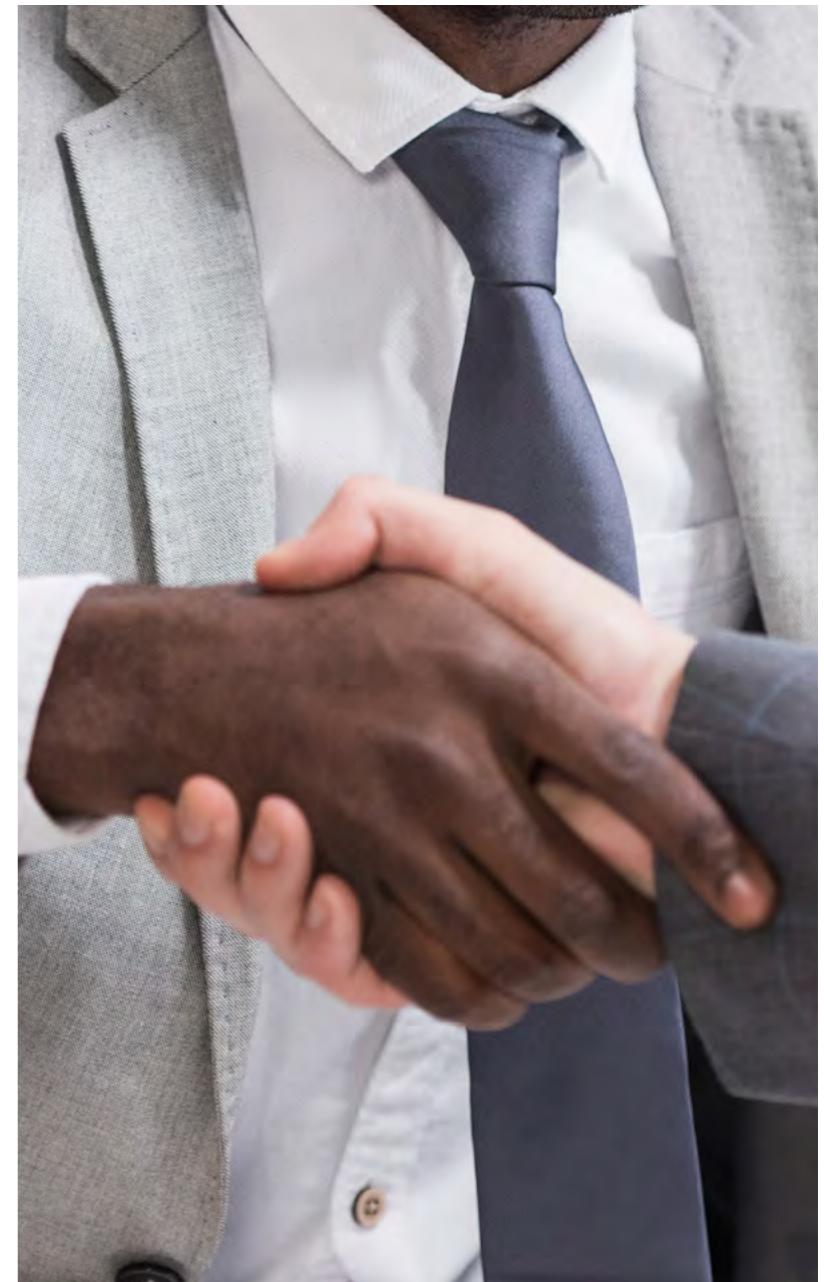
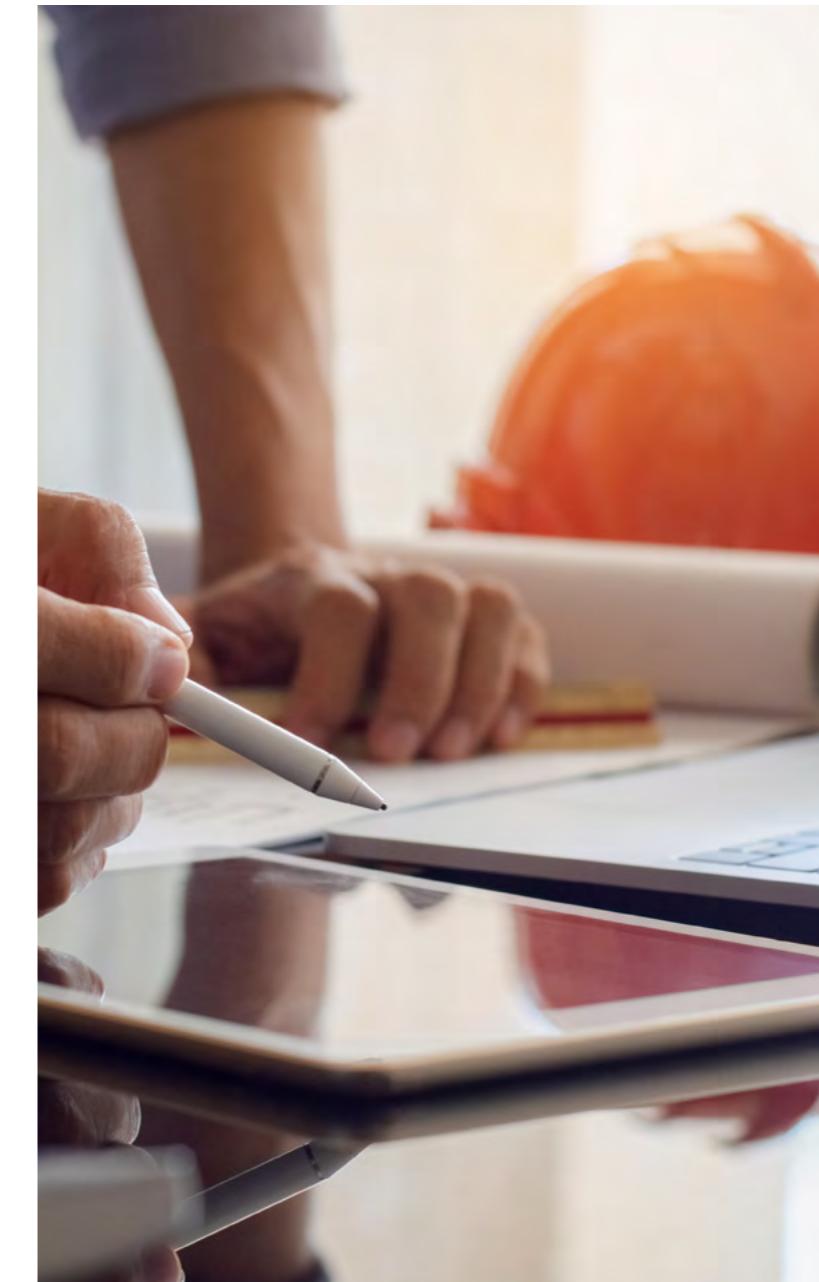
PROJETS EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

[GRI 2-22 • 2-27]

Le développement de projets d'infrastructure et leur structuration financière sont complexes, nécessitent du temps et d'autres ressources.

2024 a été une année très positive pour le groupe QGMI. Il s'est remis de la situation vécue en 2023, lorsque plusieurs chantiers ont été contraints de s'arrêter au Ghana, et a connu une augmentation significative de sa production et du nombre de projets en cours, dont le premier projet en Amérique du Sud.

Il est actuellement à la recherche de nouvelles opportunités commerciales. Ces opportunités se trouvent dans des pays connus comme l'Angola et le Bénin, mais aussi dans de nouvelles zones géographiques.



GOUVERNANCE



Vision

Nous voulons être la marque qui représente le développement et l'avenir, qui valorise le talent des personnes jusqu'à ce qu'elles atteignent leur plein potentiel, qui porte chaque idée à son expression la plus élevée. Nous voulons être la référence en matière de développement, d'excellence et de possibilités poussées à leur maximum.



Mission

Nous croyons en l'être humain et avons foi en l'avenir. C'est pourquoi nous encourageons le développement d'infrastructures et de services durables en travaillant avec qualité, engagement et responsabilité sociale.



Valeurs

Travail

La valeur qui ennoblit et dignifie.

- + Travailler avec passion et synergie, afin de construire une entreprise durable et composée de personnes dignes

Fiabilité

Honorer nos engagements.

- + Respecter nos engagements avec intégrité et efficacité et ainsi transmettre crédibilité et respect à tous nos clients, employés et à la société.

Qualité

Faire le meilleur et le faire bien.

- + Garantir l'amélioration continue de nos produits et services, en satisfaisant nos clients et nos destinataires grâce à des solutions d'ingénierie.

Loyauté

Interagir avec transparence et engagement.

- + La relation Entreprise-Employé repose sur des objectifs communs, garantissant une coopération mutuelle pour une croissance durable.

POLITIQUES APPLIQUÉES

[GRI 3-3]

La bonne gouvernance d'entreprise est l'ensemble des politiques, directives et procédures qui régissent la structure et le fonctionnement du groupe QGMI.

Grâce à son engagement envers les principes fondamentaux de l'éthique dans les affaires et envers les valeurs d'entreprise qui constituent les piliers non négociables de activités qu'elle mène, QGMI gagne la confiance des parties prenantes.

La bonne gouvernance d'entreprise est garantie par :

1 Gestion

Une action efficace et cohérente dans la mise en œuvre de toute mesure ou décision prise par QGMI,

2 Réglementation

Élaboration et mise à jour de politiques et de réglementations visant à guider et à contrôler le Groupe dans le respect de sa mission d'entreprise, de son éthique commerciale et des exigences légales.

3 Sécurité

Évaluation continue et identification des risques potentiels et des écarts dans les opérations et les décisions, en proposant des corrections et des optimisations.



Politiques appliquées par le Groupe

Principaux codes, politiques et les manuels appliqués par le Groupe sont les suivants :

- + Code d'éthique
- + Code d'éthique des tiers
- + Politique anti-corruption et anti-pots-de-vin
- + Politique en matière de cadeaux, dons et divertissements
- + Politique « Connaissez votre fournisseur »
- + Politique relative aux conflits d'intérêts
- + Politique en matière de sécurité de l'information et de protection des données
- + Politique relative au canal éthique
- + Politique en matière de dons et de parrainage
- + Politique en matière d'alliances et d'associations
- + Politique en matière de concurrence
- + Politique en matière de droits de l'homme
- + Politique du système de gestion intégré
- + Politique en matière de capital humain
- + Manuel du système de gestion intégré



ORGANES DE GOUVERNANCE

[GRI 2-9 • 3-3]



Assemblée des Actionnaires de QGMI Inversiones S.L.

Composée d'un groupe d'investisseurs privés (personnes physiques) à capitaux internationaux. La communication entre les actionnaires et les dirigeants de QGMI Inversiones S.L. s'effectue par l'intermédiaire de l'assemblée des actionnaires.

Dans le cas de l'associé unique de QGMI Construcciones, celui-ci est chargé d'approuver les changements organisationnels/structurels/statutaires/financiers de grande importance (énumérés dans la loi sur les sociétés de capitaux) , entre autres, concernant QGMI Construcciones.

Conseil d'Administration (« CdA ») de QGMI Construcciones

Il s'agit de l'organe de gouvernance chargé de la gestion générale et de l'orientation de toutes les actions et plans stratégiques de QGMI Construcciones. Il est composé du PDG, du directeur financier, du directeur de l'ingénierie, de la planification et du contrôle et du directeur juridique.

Outre l'exercice de ses fonctions non délégeables, prévues à l'article 249 bis de la loi sur les sociétés de capitaux, le conseil d'administration a pour mission de veiller à ce que le groupe QGMI respecte les lois, règlements, politiques et normes de bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et socio-environnementales applicables dans chacun des pays où il opère.

■ Órgãos sociais

Réunions Mensuelles de Coordination

Le CdA a le droit de convoquer, pour certaines réunions, en fonction des thèmes à analyser, les directeurs des pays où l'entreprise opère et certains responsables, afin de soutenir ses décisions ou de se tenir informé du déroulement des opérations locales. Ces réunions sont appelées « réunions mensuelles de coordination » et ont pour principales fonctions traiter des questions telles que celles présentées ci-dessous :

- + Suivi des objectifs financiers et opérationnels du Groupe.
- + État d'avancement des projets en cours et nouvelles réalisations commerciales.
- + Informations sur la stratégie du groupe, y compris des aspects tels que le carnet de commandes, le pipeline et l'état d'avancement des projets à l'étude.
- + Informations sur les ressources, telles que le personnel ou les équipements.

Comité d'Éthique

Il s'agit d'un organe multidisciplinaire permanent. Cet organe est chargé de soutenir et d'aider les réunions semestrielles de coordination dans le développement de l'éthique et de la culture d'entreprise en matière de transparence, l'établissement de nouvelles politiques et l'évaluation et le suivi du niveau de risque pour la réputation. Le comité d'éthique est composé d'un nombre variable de entre cinq et sept dirigeants du Groupe, parmi lesquels :

- + Le directeur de Compliance.
- + Directeur juridique.
- + Représentant du Royaume-Uni.
- + Représentant de l'Allemagne.
- + Directeur financier.

Comités Spécifiques

Le groupe QGMI peut créer des comités permanents ou temporaires pour soutenir la mise en œuvre des stratégies, qui seront chargés de soutenir et conseiller le Conseil d'administration sur des questions spécifiques et/ou évaluer des questions d'intérêt pertinent. Ces comités spécifiques sont toujours subordonnés au Conseil d'administration et au directeur nommé pour cette fonction.

Audit Externe

L'audit des comptes du groupe QGMI est réalisé par la société Ernst & Young, S.L. Cette société n'a aucun conflit d'intérêts ni aucune relation économique avec le groupe QGMI. Son objectif est de garantir l'exactitude et la précision des rapports financiers annuels.

En outre, des audits externes sont réalisés pour chaque une des normes selon lesquelles le Groupe QGMI est certifié :

- + **ISO 9001**
(Système de Gestion de la Qualité).
- + **ISO 14001**
(Système de Gestion Environnementale).
- + **ISO 45001** (Système de Gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail).
- + **ISO 37001**
(Système de Gestion Anti-Corruption).
- + **ISO 37301**
(Système de Gestion de Compliance).

■ Organes sociaux

Outre les audits externes, le groupe QGMI dispose d'un plan d'audit interne qui évalue l'efficacité des mesures conçues puis mises en œuvre. Le programme d'audit et de suivi du département Éthique et Compliance, réalisé tous les six mois, en est un exemple. Il vise à évaluer l'efficacité du programme Éthique et de Compliance. Ces évaluations permettent d'identifier les domaines à améliorer et de garantir que les pratiques continuent de respecter les normes établies.

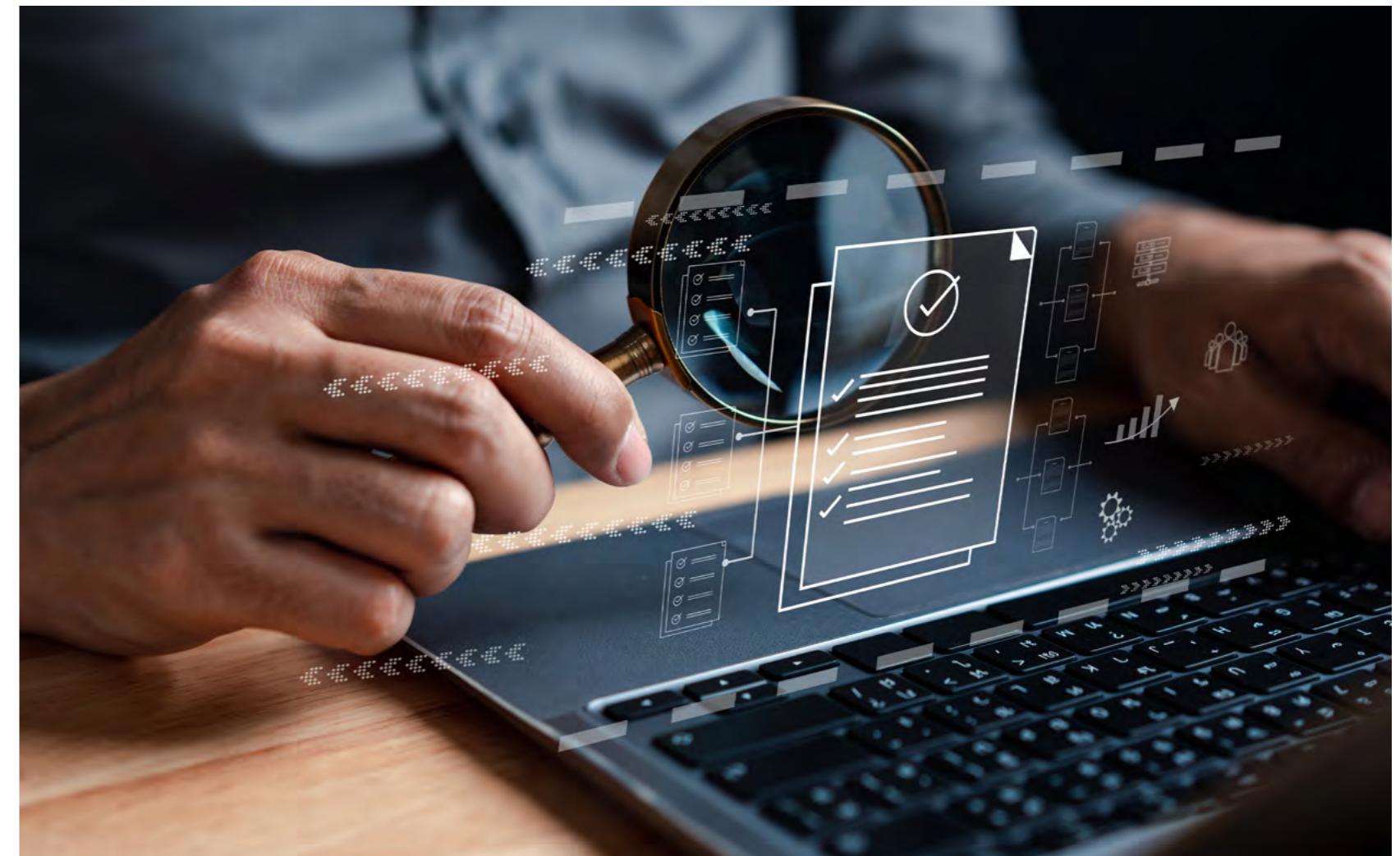
Le programme d'éthique et de compliance du groupe QGMI n'est pas seulement un ensemble de règles, mais une culture qui imprègne toutes les activités et toutes les relations.

Nous maintenons notre engagement à renforcer cette culture, en veillant à ce que le groupe QGMI reste une référence en matière d'éthique, d'intégrité et de transparence dans le monde des affaires.

Contrôles d'Entreprise

Para além da estrutura de Corporate Governance, outre la structure de gouvernance d'entreprise, le groupe QGMI dispose d'un ensemble de règles spécifiques relatives au contrôle et à la gestion des transactions et des activités les plus importantes. En raison de leur importance, les suivantes méritent d'être soulignées :

- + Le principe du double contrôle, selon lequel tout engagement ou obligation est signé conjointement par au moins deux représentants du Groupe.
- + Évaluation du projet et approbations, basées sur les niveaux hiérarchiques et les limites budgétaires, avec évaluations internes et flux d'approbation préalables, également basées sur les niveaux de responsabilité et les limites financières.
- + Approbation des partenariats et des fournisseurs, avec une politique spécifique établie pour traiter les éventuelles alliances et contrats en matière de compliance, de questions juridiques, financières et techniques.
- + Utilisation d'un système d'enregistrement des écarts dans les procédures par le biais de registres de non-conformités afin d'identifier les améliorations dans



les processus opérationnels. Au cours de la période considérée, 18 non-conformités ont été enregistrées.

- + Suivi des taux d'accidents du travail dans les projets et les succursales.

+ Actions visant à traiter les risques identifiés par le Groupe. Élaborer des plans adaptés au projet permettant d'atténuer les impacts identifiés lors de l'évaluation socio-environnementale.

■ Organes sociaux



Responsabilité d'Entreprise

La responsabilité sociale d'entreprise est développée individuellement pour chaque projet, en tenant compte du contexte local et des besoins spécifiques de chaque domaine. Ces plans sont le fruit de différentes réunions et discussions avec les différentes parties prenantes et visent à contribuer positivement aux communautés dans lesquelles nos projets sont implantés.

Le projet Luau Cazombo, décrit précédemment, en est un exemple. Grâce aux canaux de communication et au dialogue avec les communautés, des domaines d'intervention ont été identifiés. Les actions suivantes ont été décidées :

- **Aire de jeux :** construction d'un parc pour les enfants à proximité des écoles dans 11 communautés.
- **Cuisines sûres :** construction de cuisinières écologiques (à bois) dans 6 communautés.

▪ **Terrain de football :** réhabilitation d'un terrain de football communautaire, création d'espaces accessibles et sûrs pour la pratique du sport.

▪ **Programme de renforcement de l'agriculture familiale :** fournir des équipements et des produits pour soutenir et intensifier l'agriculture dans les campagnes.

D'autres exemples liés aux projets développés par le groupe QGMI sont la création d'espaces de diffusion et de sensibilisation aux maladies telles que le cancer du sein et/ou de la prostate, la promotion d'activités diverses telles que celle menée par le projet Mussende Cangandala « Noël solidaire », qui a distribué des chaussures et des fournitures scolaires.

Les exemples d'actions cités ci-dessus sont le fruit de la communication avec la communauté et de l'esprit de coopération du groupe QGMI.



03

26 Durabilité

DURABILITÉ

[GRI 3-3]

Le respect de l'environnement, le souci des personnes et une bonne gouvernance d'entreprise sont des aspects essentiels dans la prise de décision du groupe QGMI.

Le suivi de tous ces aspects est assuré par un système de gestion intégré et par la mise en place d'activités visant à promouvoir l'innovation dans les pratiques établies par le groupe.

Système de Gestion Intégré

La politique du Système de Gestion Intégrée du groupe QGMI établit l'engagement de gérer ses activités de manière à minimiser ou éliminer, autant que possible, les risques pour les personnes et l'environnement.

Le Système de Gestion Intégré, son plan, ses procédures et ses outils sont déployés et appliqués dans tous les projets gérés par QGMI. Il fait l'objet d'un audit annuel.

Chaque projet dispose d'un plan sur mesure qui, entre autres, détaille comment seront gérés la santé, la sécurité, l'environnement, la qualité, etc. conformément au cycle de gestion Planifier-Faire-Vérifier-Agir (également connu sous son nom anglais, *Plan-Do-Check-Act* ou PDCA).

Les procédures au niveau de l'entreprise et au niveau des projets sont élaborées, révisées et mises à jour régulièrement afin de garantir qu'elles sont adaptées à



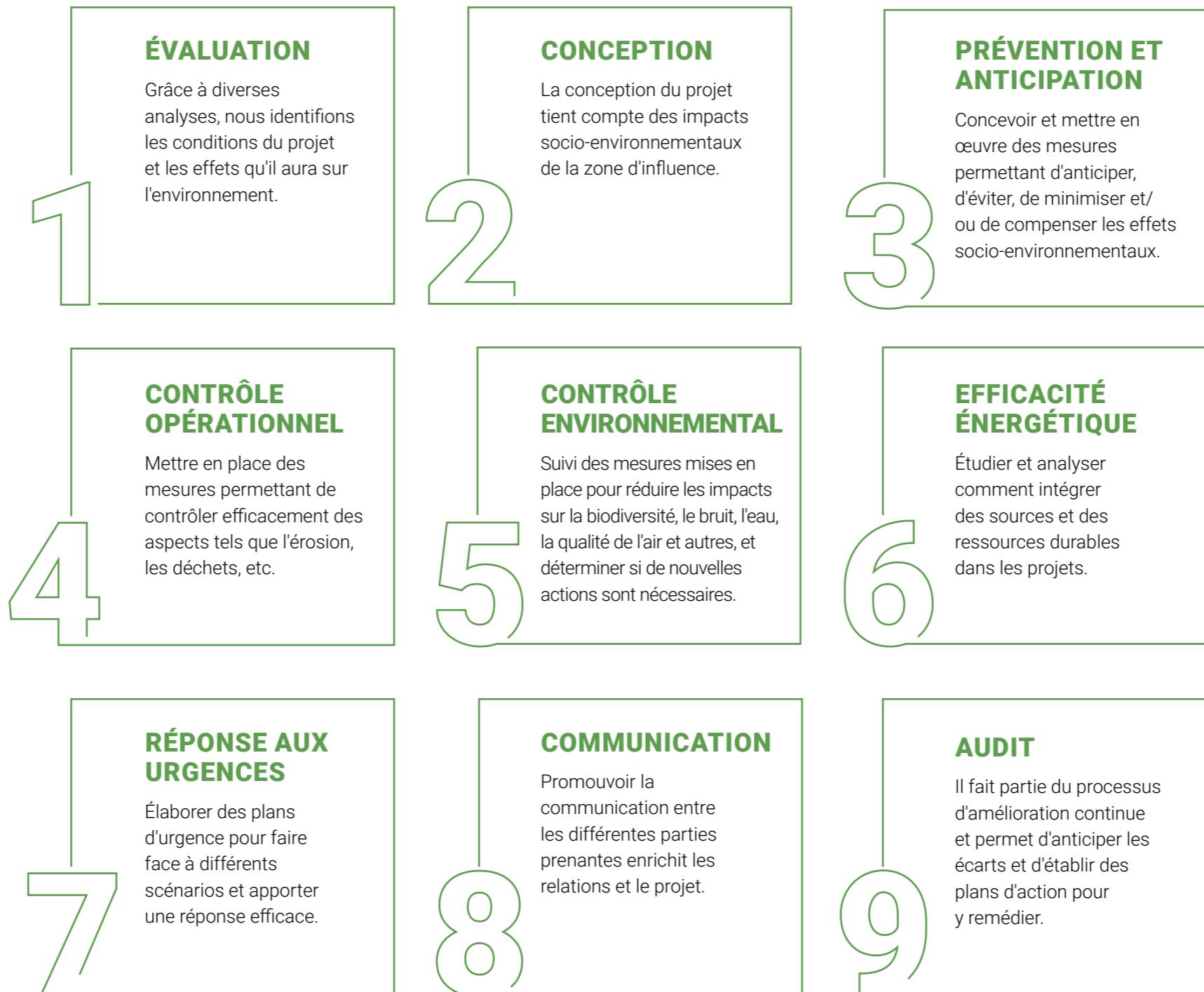
leur finalité, qu'elles abordent tout changement potentiel dans les conditions d'exploitation et intègrent les avis des parties prenantes et les enseignements tirés.

Le Groupe assure ainsi l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques non techniques de manière proportionnelle à l'échelle et au type d'activités du projet.

- Système de Gestion Intégré

Étapes du Système de Gestion Intégrée

Toute action humaine dans l'environnement a un impact, positif ou négatif, sur celui-ci. Il est donc important de disposer d'outils permettant d'identifier ce qui se passe dans l'environnement lorsque le projet en question est mis en œuvre et comment il peut être amélioré. Cela est effectué pour chaque projet à travers :



Les actions mentionnées ci-dessus font partie du processus de gestion des risques en matière environnementale et sociale du groupe QGMI. Ces actions sont menées dans le respect des normes locales en vigueur dans les différents pays, ainsi que des normes de performance de la Société Financière Internationale (IFC), des critères de l'OCDE et des Principes de l'Équateur, entre autres normes de référence.

La mise en œuvre de l'ensemble de ce cadre permet d'analyser plus en profondeur les impacts et de mettre en place des mesures d'atténuation permettant de préserver les droits des personnes et de prendre soin de l'environnement

Certifications et audits

[GRI 3-3]

En 2024, l'organisme de certification EQA a audité QGMI et a ensuite certifié la performance du Système de Gestion de la Sécurité et de la Santé au Travail (ISO 45001), la performance en matière de Gestion de la Qualité (ISO 9001), et la performance du Système de Gestion Environnementale (ISO 14001). 2024 a également été l'année de la recertification par l'EQA du Système de Gestion de Compliance (ISO 37301) et du Système de Gestion Anti-Corruption (ISO 37001).

Il convient également de souligner l'audit de diligence raisonnable auquel a été soumis le projet Luau Cazombo.

Pour parvenir à la clôture financière et commencer ensuite la construction. Au deuxième trimestre 2023, un cabinet de conseil international de renom a été chargé d'évaluer les risques du projet sous les angles environnemental, social et de la sécurité et de la santé. Au deuxième trimestre 2024, QGMI a satisfait à toutes les conditions préalables identifiées par le consultant (actions identifiées comme nécessaires pour pouvoir poursuivre le processus de clôture financière) et a obtenu le certificat de compliance.

De plus, le groupe QGMI dispose d'une procédure d'audits internes et externes. L'objectif de ce document est d'assurer la continuité de l'amélioration continue des processus propres à l'entité.

Innovation et amélioration continue

S'arrêter et observer sont les clés du succès. Cela permet d'identifier les domaines à améliorer et aide à structurer la voie à suivre pour améliorer les processus.

Innovation

Le groupe QGMI s'engage à améliorer ses processus et s'est engagé dans un processus continu d'évolution et d'adaptation aux nouvelles exigences du marché et à ses besoins internes. Voici deux exemples qui illustrent la manière dont cela se traduit dans la pratique.

Un logiciel a été mis en place afin de contrôler de manière plus méthodique la compliance réglementaire dans tous les pays où il opère.

Le Groupe travaille dans différentes régions et dans différents cadres réglementaires. Dans certains cas, comme en Espagne, le cadre juridique réglementaire est complexe.

C'est pourquoi des systèmes tels que celui mis en place contribuent à minimiser les risques.



Plus précisément, l'outil utilisé dispose d'un module législatif dans lequel :

- 1 Les bulletins officiels sont révisés quotidiennement ; ce qui permet de disposer des dernières nouveautés juridiques.
- 2 Chaque mois, vous recevez un e-mail contenant le bulletin mensuel qui répertorie toutes les nouvelles législations en matière d'environnement, de prévention des risques professionnels, de sécurité industrielle et efficacité énergétique, publiées le mois précédent sur chacun des pays contractants.
- 3 Les alertes juridiques communiquent les délais à respecter pour se conformer aux normes.

Un autre exemple est la mise en œuvre de systèmes de gestion avancés tels que Riskallay, un outil spécialisé dans la diligence raisonnable ; UBT Laworatory, qui apporte son soutien à la création de matrices de risque grâce à son outil aligné sur les normes internationales ; et LRNCatalyst, une plateforme conçue pour fournir des formations spécifiques en fonction des besoins du Groupe.

Au cours de la période considérée, des ressources ont également été investies dans un logiciel permettant d'optimiser la planification, l'exécution et le suivi des activités.

Santé et Sécurité

[GRI 3-3]

QGMI structure ses équipes de développement durable en fonction des projets, en tenant compte des domaines suivants : sécurité et santé, environnement, qualité et social.

Les équipes mobilisées reçoivent une formation sur le système de gestion et sur les plans et/ou procédures spécifiques à chacun des domaines. À partir des enseignements tirés, des règles d'or ont été élaborées, qui sont essentielles pour atteindre les objectifs en matière de sécurité. Celles-ci s'appliquent non seulement aux employés de QGMI, mais aussi à tous les sous-traitants qui travaillent sur les projets.

Il convient de souligner le travail de sensibilisation mené dans chacun des centres de travail. Cette activité est importante, car le groupe QGMI opère dans des pays où les législations et les cultures en matière de sécurité et de santé sont diverses. Dans certains cas, il est nécessaire de renforcer la culture de la sécurité et de l'utilisation des équipements. Renforcer les concepts et accroître la vigilance contribuent à réduire les risques.



Ressources consacrées à la prévention [GRI 3-3]

Chaque année, le groupe QGMI choisit une semaine consacrée à la prévention. Au cours de cette semaine, le groupe organise des activités dans tous ses centres de travail et partage des conseils utiles aux collaborateurs de QGMI.

Le slogan de cette année était « Agir en toute sécurité, vivre en toute sécurité », et la semaine s'est déroulée du 13 au 17 mai 2024. Dans le cadre de cette semaine, différents ateliers et formations ont été organisés sur le bien-être, la santé mentale et la prévention afin de sensibiliser et de promouvoir un mode de vie sain et sûr.

En outre, il convient de souligner que le groupe QGMI dispose d'un système de gestion qui sert de base, en parallèle des études concrètes de chaque opportunité,



afin de concevoir les systèmes de gestion de chaque projet. Ceux-ci sont élaborés en tenant compte, entre autres, de la première norme de la Société financière internationale (IFC PS 1 en anglais), qui adopte une hiérarchie de mesures d'atténuation visant à prévenir et éviter, ou à défaut, minimiser et, lorsqu'il existe des impacts résiduels, restaurer/compenser les risques et les impacts sur les travailleurs, les communautés affectées et l'environnement.

Chacun des plans et procédures qui composent le système de gestion de chaque projet contient une section consacrée aux indicateurs de performance dans laquelle sont fixés des seuils de compliance. Cela nous permet d'évaluer la tendance des actions et d'établir à l'avance des mesures correctives afin de minimiser les écarts. L'esprit est de travailler de manière proactive et non réactive.

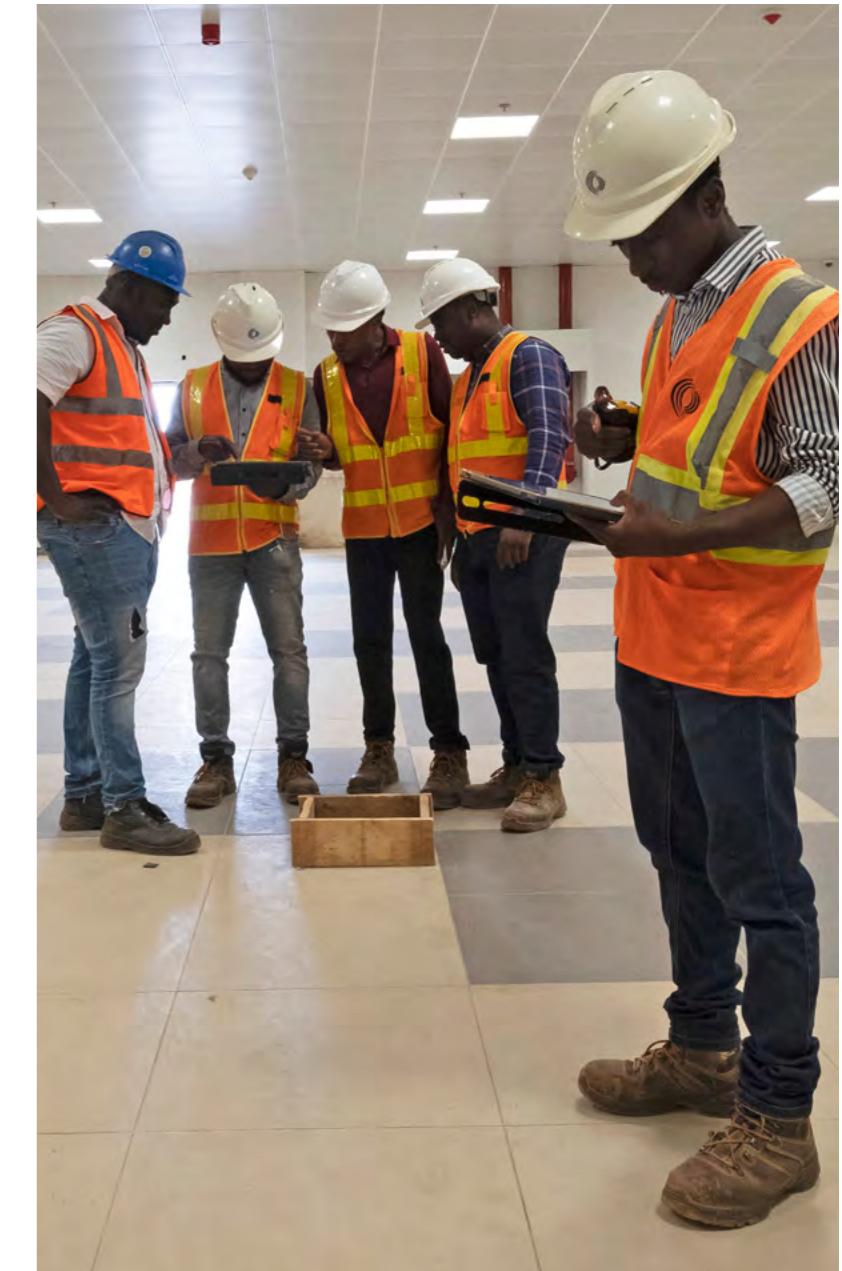
Application du principe de précaution [GRI 3-3]

Comme indiqué dans l'introduction du document, chaque opportunité est analysée dès les premières phases et sous tous les angles : juridique, technique (ingénierie), technique (durabilité), etc.

En matière de durabilité, tous les projets sont d'abord soumis à un processus de sélection socio-environnementale (ou « screening » en anglais) qui permet d'étudier la viabilité du projet en fonction des risques et des impacts identifiés lors d'une première et à l'aide des informations disponibles.

Une fois l'opportunité avancée, le rapport de cadrage (scoping report en anglais) et l'étude d'impact environnemental et social (ESIA en anglais) sont coordonnés. Ce type d'actions permettent **1)** d'identifier les risques et/ou les impacts, **2)** de concevoir et de structurer des propositions de mesures de compensation, **3)** de les quantifier et **4)** développer ensuite les plans et programmes nécessaires à la mise en œuvre des mesures mentionnées au point 2.

Cette méthodologie de travail permet au Groupe QGMI d'identifier et de disposer d'outils d'évaluation des risques et des impacts afin d'établir des mesures d'atténuation.



Chacun des plans et procédures qui composent le système de gestion de chaque projet contient une section sur les indicateurs de performance dans laquelle sont fixés des seuils de compliance.



Environnement

Les projets d'infrastructure ont un impact sur l'environnement. Le groupe QGMI travaille avec des outils qui permettent d'identifier et de concevoir des mesures visant à atténuer ces impacts et à les ramener à un niveau négligeable pendant le cycle de vie du projet. Pour ce faire il dispose d'une équipe d'experts qui sont à la pointe dans ce domaine et bénéficie également de l'aide de consultants spécialisés.

Informations sur les questions environnementales

QGMI reconnaît sa responsabilité en matière de gestion environnementale et s'engage à réduire son impact sur l'environnement, à optimiser l'utilisation des ressources naturelles et à atténuer le changement climatique. Le groupe QGMI est conscient de l'impact que ses activités et sa gestion des ressources peuvent avoir sur la vie et la prospérité des communautés dans lesquelles il opère.

Grâce à ces informations, le Groupe s'efforce de minimiser l'utilisation des ressources et de réduire les déchets.

Il s'efforce également de favoriser l'embauche de main-d'œuvre locale et contribuer à l'économie en achetant certains matériaux ou services locaux. Un exemple en est le recours à des entreprises locales certifiées qui fournissent des services de collecte des déchets.

Le groupe QGMI intègre dans ses pratiques la réalisation d'études qui permettent de connaître l'environnement et d'identifier les impacts de son activité.

Plus précisément, en 2024, plus de 10 études socio-environnementales ont été réalisées.

Les études d'impact environnemental (ESIA) élaborées sur la base du cadre législatif local et des meilleures pratiques et normes internationales (OCDE, Principes de l'Équateur, Normes de performance de la Société Financière Internationale, etc. Ces études sont coordonnées par l'équipe chargée du développement durable et élaborées par des consultants spécialisés dans ces domaines.

Montant des provisions et garanties pour les risques environnementaux [GRI 3-3]

Au cours de la période considérée, aucune garantie environnementale n'a été mise en place. Il convient de noter que les projets disposent de budgets qui prévoient des postes pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation identifiées.

Protection de la biodiversité – Mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité

ÉTUDE DE CAS

Projet Cazombo-Luau

Le Plan d'action pour la biodiversité élaboré en 2024 pour le projet Cazombo-Luau en Angola est présenté ci-dessous à titre d'étude de cas.

Ce projet consiste en la réhabilitation d'une route d'environ 247 km dans la province de Moxico. Les projets de réhabilitation routière ont des impacts sur la perte de biodiversité, principalement liés aux défrichement pour les travaux de construction, qui nécessitent l'élimination de la végétation proche de la route, ce qui a un impact sur les habitats proches de celle-ci.

L'un des principaux objectifs du projet est de restaurer la biodiversité potentiellement perdue à la suite du projet. C'est ce que demandent les normes internationales de durabilité, en particulier la norme IFC NP6, qui stipule que les projets ayant un impact sur des zones critiques pour la biodiversité doivent mettre en œuvre des mesures visant à garantir une augmentation des niveaux de biodiversité existants avant le début du projet.



Au cours de l'année 2024, QGMI a mené une série d'études sur la biodiversité qui ont permis l'élaboration d'un plan d'action sur la biodiversité, dont la mise en œuvre future aura pour objectif de garantir cette augmentation de la biodiversité. Les travaux de surveillance réalisés ainsi que les mesures identifiées pour le Plan d'action sur la biodiversité. Ces travaux ont été réalisés par des équipes spécialisées issues de cabinets de conseil internationaux et locaux.

Suivi de la biodiversité

Ils ont été réalisés en avril 2024, à la fin de la saison des pluies, et ont duré 7 jours. Une équipe de cinq biologistes, spécialisés dans différents domaines, a participé à ces travaux afin de couvrir les principaux groupes de flore et de faune. Les travaux comprenaient trois types d'activités principales : l'observation directe, le piégeage photographique et entretiens avec les communautés

locales. L'ensemble du travail sur le terrain a pris en compte les principaux risques sanitaires. Il convient de souligner le risque lié aux mines antipersonnel. En conséquence, les travaux ont été limités aux zones préalablement déminées ou aux chemins et sentiers bien délimités.

RÉSULTATS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Parmi les différentes espèces de faune et de flore identifiées lors du travail sur le terrain, il convient de souligner l'identification de certaines espèces animales qui, en raison de leur niveau de conservation, sont considérées comme des éléments critiques de la biodiversité. Plus précisément, les espèces suivantes ont été identifiées :



Bateleur ou aigle volatinera
(*Terathopius ecaudatus*)

Oiseau classé comme « en danger » par l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature). La présence du bateleur a été signalée dans 17 communautés réparties dans toute la communauté. De plus, l'équipe de biologistes a effectué jusqu'à 24 observations directes de cette espèce. Ces preuves ont confirmé que le bateleur est un élément essentiel de la biodiversité dans la zone du projet.



Vautour à tête blanche
(*Trigonoceps occipitalis*)

Oiseau classé comme « en danger critique d'extinction » par l'IUCN. Bien qu'il n'ait pas été observé pendant le travail sur le terrain, plusieurs entretiens avec des scientifiques du groupe de spécialistes des vautours de l'IUCN ont permis de conclure opportun de maintenir cette espèce comme élément critique de la biodiversité dans la zone du projet.



Aigle martial
(*Polemaetus bellicosus*)

Oiseau classé comme « en danger » par l'IUCN. L'équipe de biologistes a fait deux observations directes de cette espèce. Compte tenu de la distance entre les deux observations, qui ont été faites à environ 30 km, à des jours différents, et compte tenu du comportement de cette espèce en termes de rayon d'action, il est considéré qu'il s'agissait de deux individus différents. Ces preuves ont confirmé que l'aigle martial est un élément essentiel de la biodiversité dans la zone du projet.



Pangolin arboricole
(*Manis tricuspidis*)

Mammifère classé comme « en danger » par l'IUCN. Sa présence a été confirmée à partir d'entretiens avec les communautés locales et d'observations directes de restes de pangolins dans jusqu'à 12 communautés locales, car il s'agit d'un animal chassé occasionnellement, tant pour son alimentation que pour certaines pratiques de médecine traditionnelle. De plus, des caméras pièges ont été installées afin de confirmer la présence de cette espèce. Cependant, bien que les résultats aient montré différentes espèces animales, aucune d'entre elles ne correspondait au pangolin.

Pièges photographiques, résultats complémentaires sur la biodiversité

Jusqu'à 10 caméras pièges ont été installées, spécifiquement dans des habitats propices au pangolin arboricole, tels que les forêts de type miombo, plus ou moins denses.

Bien qu'aucune des caméras n'ait photographié de pangolins, la présence de l'espèce a été confirmée par des entretiens menés au sein des communautés locales, comme indiqué dans la section précédente.

Chasse d'un individu de vautour moine (les photos les plus sensibles permettant l'identification de l'espèce)



Forêt de miombo, après le brûlage des chaumes

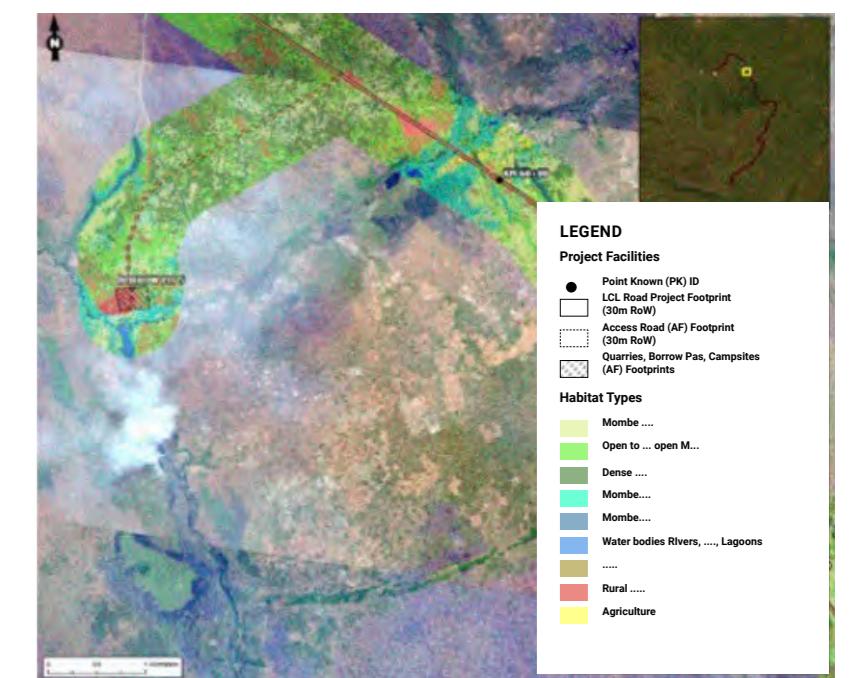
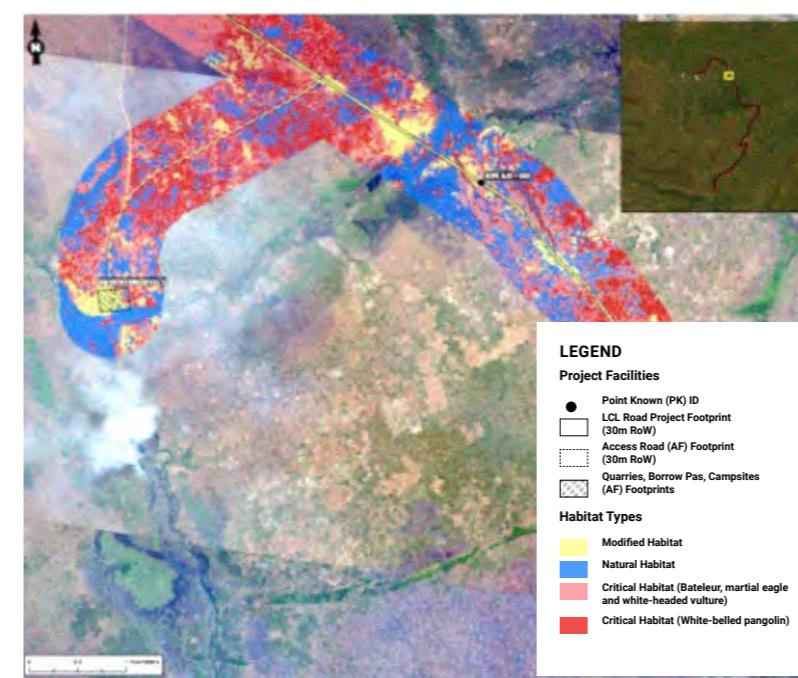


Malgré cela, le travail de piégeage photographique a fourni des informations pertinentes :

- Identification de jusqu'à 12 espèces animales différentes, dont certaines sont particulièrement difficiles à identifier en raison de leurs habitudes nocturnes, comme c'est le cas de l'engoulevent musicien.
- Identification de certaines pratiques des communautés locales, telles que la chasse et le brûlage des chaumes, susceptibles de faire l'objet de futurs travaux de sensibilisation à l'environnement.



Individu de *Chlorocebus cynosures* (malbrouck, en anglais)



Carte des habitats

Pour comprendre la perte d'habitats résultant des travaux de construction du projet, il est nécessaire de disposer d'une bonne carte des habitats. À partir d'images satellite haute résolution (0,5 m) et après un travail de vérification sur le terrain, une carte des habitats du projet a été élaborée, couvrant le tracé de la route avec une zone tampon de 500 m de chaque côté de l'axe routier, ainsi que tous les éléments auxiliaires du projet : carrières et zones d'extraction d'agrégats, campements et voies d'accès. Deux cartes d'habitats différentes ont été élaborées :

1 **Types d'habitats, où sont représentés jusqu'à 9 types différents** : prairies de miombo, forêt de miombo (ouverte à semi-ouverte), forêt dense de miombo, prairies inondables de miombo, forêt riveraine de miombo, habitats aquatiques (rivières,

lacs, etc.), zones brûlées ou défrichées, zones urbaines ou développées, et zones agricoles.

2 **Types d'habitats**, où jusqu'à 3 types différents sont indiqués, selon la typologie définie par la norme internationale de biodiversité IFC NP6. Ces types sont les suivants : habitat modifié, habitat naturel et habitat critique. L'habitat critique est défini comme l'habitat idéal pour les espèces de faune et de flore identifiées comme éléments critiques de la biodiversité, qui, comme décrit dans la section précédente, sont : le bateleur ou aigle volant, le vautour à tête blanche, l'aigle martial et le pangolin arboricole.

Outre son rôle d'outil dans le cadre de la procédure de gestion de la biodiversité du projet, la carte des habitats permet également de calculer la perte d'habitats résultant de la construction du projet, cette donnée constituant le point de départ du Plan d'action pour la biodiversité, dont l'objectif principal sera la Stratégie de restauration de la biodiversité. Il existe généralement deux stratégies pour les processus de rétablissement de la biodiversité : restauration de la biodiversité potentiellement perdue à la suite du projet. Les données estimées relatives à la perte d'habitat sont résumées ci-dessous.

Type d'habitat	Type d'habitat	Estimation de la perte d'habitat (ha)
Forêt de miombo (ouverte à semi-ouverte)	Habitat critique (espèces d'oiseaux)	310,8
Forêt dense de miombo	Habitat critique (pangolin arboricole)	48,75
Prairies de miombo	Habitat naturel	169,78
Prairies inondables de miombo	Habitat naturel	25,49
Forêt riveraine de miombo	Habitat naturel	3,34
Habitats aquatiques	Habitat naturel	0,51
Zones brûlées / défrichées	Habitat modifié	187,48
Zones développées / centres urbains	Habitat modifié	517,3
Zones agricoles	Habitat modifié	21,30
Total		1 284,84

Stratégie de restauration de la biodiversité

Il existe généralement deux stratégies pour les processus de rétablissement de la biodiversité :

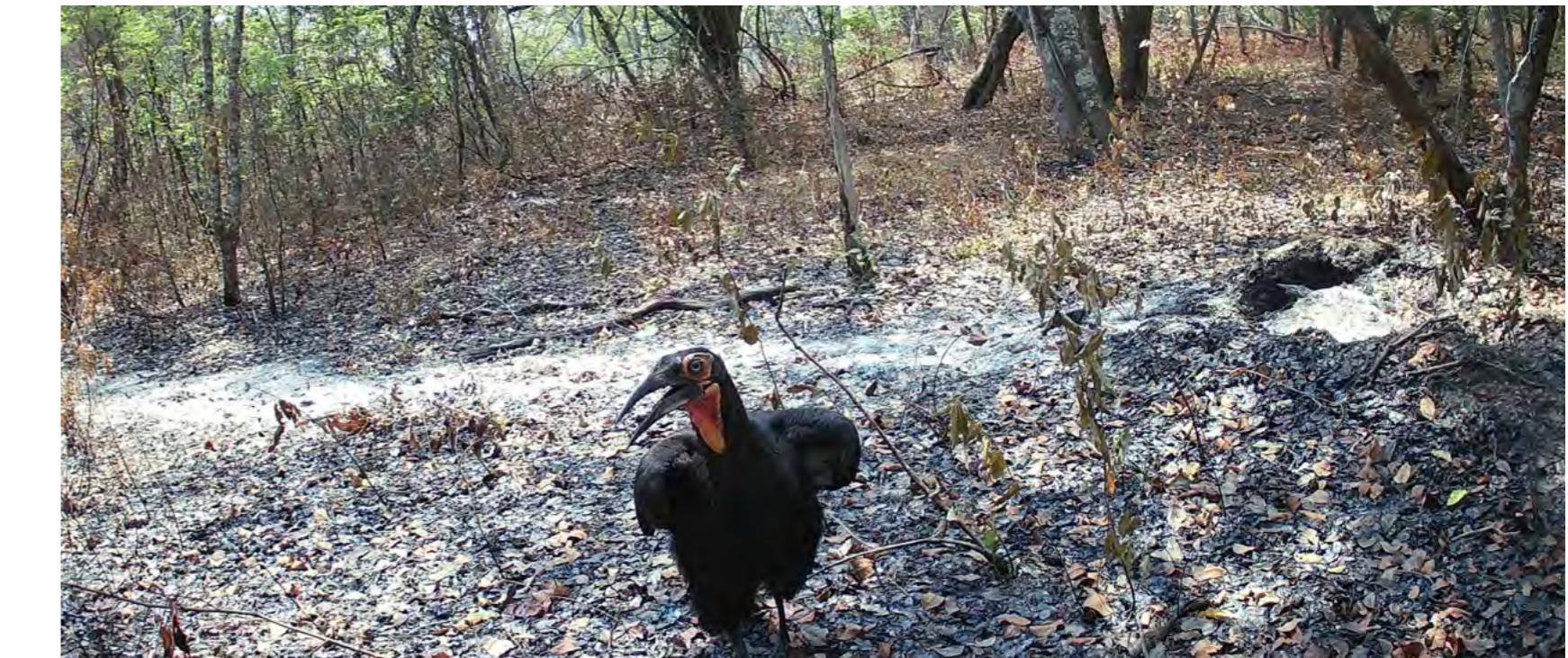
1 Créer une nouvelle surface d'habitat afin de compenser la perte d'habitat. Cette stratégie est utilisée lorsque l'habitat perdu est très rare.

2 Améliorer l'état de conservation de l'habitat perdu dans d'autres endroits. Cette stratégie est utilisée lorsque l'habitat perdu est fréquent.

Dans le cas des habitats concernés par le projet, il convient de mentionner les habitats liés au miombo.

Cet habitat est très abondant en Angola, et dans la province de Moxico, où le projet est mis en œuvre. Il s'agit en outre d'un habitat soumis à l'activité humaine et donc exposé à un certain niveau de dégradation, en particulier dans les zones accessibles aux communautés locales qui y exercent une partie de leurs activités : chasse, brûlis pour créer de nouvelles zones agricoles, etc. Dans ce contexte, la première stratégie n'est pas adaptée :

- + Cela nécessiterait un effort considérable de recréation de l'habitat, ce qui aurait un coût important, et cela recréerait en outre un habitat très commun.
- + L'habitat recréé mettrait un certain temps à atteindre le niveau de maturité correspondant à l'habitat perdu, ce qui retarderait le rétablissement de la biodiversité.
- + L'habitat recréé serait toujours soumis à l'activité des communautés locales, avec une certaine risque de dégradation.



Cependant, la deuxième stratégie serait appropriée. Cette stratégie nécessite tout d'abord d'identifier une zone spécifique à proximité du projet où les habitats perdus à la suite des activités du projet étaient présents, puis de concevoir des actions spécifiques visant à améliorer la biodiversité existante.

C'est ce qui ressort du plan d'action pour la biodiversité, comme expliqué ci-dessous. Le plan d'action pour la biodiversité s'articule en deux grandes sections :

- + Actions spécifiques en faveur de la biodiversité, dans l'objectif d'accroître la biodiversité.
- + Plan de suivi de la biodiversité, permettant de vérifier le succès des actions mises en place et d'apporter des modifications si nécessaire.

Le Plan d'action pour la biodiversité est actuellement en phase de rédaction, après une un travail intensif mené

par les consultants afin d'identifier des actions pratiques, avec des attentes raisonnables de résultats positifs, qui soient bien accueillies par les communautés locales et bénéficiant du soutien de professionnels et d'associations experts implantés localement. La finalisation du Plan d'action pour la biodiversité aura lieu courant 2025.

En tout état de cause, les modifications éventuelles apportées au rapport préliminaire ne modifieront pas la nature des actions décrites ci-dessous. S'il y avait des ajustements, ils seraient généralement de nature mineure. Toutes ces actions disposerait d'un budget adéquat et suffisamment financé par QGMI pour permettre sa mise en œuvre pendant la période 2025-2027.

Plan pour la restauration de la biodiversité – Actions Spécifiques

ACTION 1A

Soutien au parc national de Cameia

Grâce à l'amélioration de ses infrastructures actuelles, ce parc national est la seule zone protégée à proximité du projet. Il couvre une superficie de 14 500 km² autour des fleuves Zambèze et Chifumage, avec une abondance de forêts de type miombo, identiques aux habitats affectés par le projet. Malheureusement, le parc national ne dispose ni d'un plan de gestion ni des infrastructures adéquates permettant aux autorités du parc de mener à bien leurs activités. Bien qu'il n'existe pas d'inventaire de la biodiversité du parc national, on estime que toutes les espèces considérées comme essentielles pour la biodiversité dans la zone du projet sont présentes à l'intérieur de ses limites : l'aigle bateleur, le vautour à tête blanche, l'aigle martial et le pangolin arboricole. Le plan d'action pour la biodiversité prévoit deux activités dans le cadre de cette mesure :

- + Améliorer les voies d'accès au sein du parc national.
- + Construire une infrastructure de base pour la gestion du parc national.

QGMI évaluera ultérieurement s'il convient de réaliser directement ces travaux d'amélioration des infrastructures ou de se contenter de fournir le financement nécessaire à leur exécution par des tiers.

ACTION 1B

Inventaire initial de la biodiversité

Comme indiqué précédemment, le parc national de Cameia ne dispose pas d'inventaires de la biodiversité. Cette action prévoit la réalisation d'un inventaire initial de la biodiversité, qui permettra d'améliorer les connaissances sur la biodiversité au sein du parc national, comme première étape vers une meilleure gestion future de celui-ci (« on ne peut pas bien gérer ce que l'on ne connaît pas »). L'inventaire initial serait réalisé par des experts du cabinet de conseil local, en collaboration avec principale agence angolaise compétente en matière de gestion des zones protégées. Les données de l'inventaire initial seraient rendues publiques sur le Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF, de son acronyme en anglais, Global Biodiversity Information Facility).

ACTION 2

Programme de capture, de marquage GPS et de suivi de l'activité des trois espèces d'oiseaux évaluées comme éléments critiques de la biodiversité

Le bateleur, le vautour à tête blanche et l'aigle martial. Au total, 15 individus ont été recensés, ce qui donnerait une moyenne théorique de 5 individus par espèce. Les équipements de suivi GPS seraient spécifiques aux rapaces et se caractérisent par leur faible poids et leur excellent signal, compatible avec leur déplacement en vol sur de longues distances.

Les données seraient enregistrées pendant 12 mois, puis analysées afin d'identifier des paramètres tels que :

- + Les schémas de déplacement des individus.
- + Zones de nidification.
- + Zones présentant un risque de collision avec des structures, des routes, etc.
- + Mesures de gestion de ces espèces visant à améliorer leur état de conservation.

Cette action serait mise en œuvre par le coprésident de la Commission de la sauvegarde des espèces du Groupe de spécialistes des vautours de l'Union internationale pour la conservation de la nature et coordinateur du Plan d'action pour les vautours de la Convention sur les espèces migratrices.

Les données collectées seraient mises à la disposition du public via le GBIF et le Réseau mondial sur l'impact sur les rapaces (GRIN, *Global Raptor Impact Network*).



Avec cette action, QGMI propose de réaliser un inventaire initial de la biodiversité, qui permettra d'accroître le niveau de connaissance sur la biodiversité au sein du parc national, comme première étape vers une meilleure gestion future de celui-ci.



ACTION 3

Campagne de sensibilisation sur le pangolin arboricole

Espèce en voie d'extinction qui est malheureusement chassée régulièrement par les communautés locales. Les campagnes de sensibilisation comprendraient des conférences dans les écoles, des ateliers dans les communautés, la distribution de matériels

éducatifs, formation des enseignants locaux afin de leur permettre de collaborer à la sensibilisation, et campagnes de diffusion sur les réseaux sociaux. Cette campagne de sensibilisation serait menée par deux fondations expertes en la matière.

Plan pour la restauration de la biodiversité – Programme de suivi et d'évaluation de la biodiversité

Le programme de suivi et d'évaluation de la biodiversité s'étend sur cinq ans, jusqu'en 2030, et disposera également d'un budget adéquat et suffisamment financé par QGMI. Sa mise en œuvre serait assurée par le consultant local. Quatre programmes spécifiques ont été identifiés :

PROGRAMME 1

Évaluation du parc national de Cameia

Afin de comprendre si le parc national s'est effectivement amélioré, tant en termes d'infrastructures que qu'en termes de capacité de gestion.

PROGRAMME 2

Évaluation de la campagne de sensibilisation sur le pangolin arboricole

Pour comprendre si les communautés locales ont changé leur perception de l'importance de cette espèce et si, en conséquence, elles ont modifié leurs habitudes à son égard (chasse pour l'alimentation / médecine traditionnelle).

PROGRAMME 3

Surveillance des habitats

Afin de comprendre si les zones temporairement impactées par le projet (campements, zones d'extraction d'agrégats, voies d'accès) ont été restaurées, conformément aux exigences de la procédure de gestion de la biodiversité du projet.

PROGRAMME 4

Suivi des espèces évaluées comme éléments critiques pour la biodiversité (bateleur ou aigle volatinera, vautour à tête blanche, aigle martial, et le pangolin arboricole)

Analyser l'état de conservation de ces espèces après la construction du projet et après la mise en œuvre du Plan d'action pour la biodiversité, afin de déterminer si leur état de conservation s'est amélioré ou non, et les causes possibles de cette évaluation.

Comme tout plan d'action, sa mise en œuvre doit toujours s'accompagner d'un bon programme de suivi, qui permette d'évaluer le succès des actions et, surtout, de les adapter en fonction des résultats du suivi, afin qu'elles contribuent finalement au succès du Plan d'action sur la biodiversité.

Questions Environnementales en perspective

Chaque nouvelle opportunité sur laquelle travaille le Groupe est une source d'apprentissage. Chez QGMI, nous disposons d'une équipe dédiée au développement durable qui coordonne, entre autres, les études environnementales, sociales et sur la biodiversité. Ces études nous permettent de mieux comprendre l'environnement dans lequel nous opérons et de définir des mesures, comme nous l'avons vu dans la section précédente, qui apportent une valeur ajoutée et dont nous pouvons tirer des enseignements.

Efficacité des ressources

Les zones géographiques dans lesquelles travaille le groupe QGMI sont complexes et généralement isolées. Cela rend souvent difficile, en raison du manque d'infrastructures, la mise en œuvre des meilleures pratiques internationales.

Ce défi devient une opportunité, car des solutions sont recherchées pour répondre à ces problèmes. La gestion des déchets en est un exemple. En Europe, nous disposons de moyens et d'infrastructures importants qui permettent de recycler et de gérer les déchets. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas dans certaines régions où le Groupe opère.

C'est pourquoi il faut trouver des solutions à un problème réel : on veut recycler et gérer les déchets, mais il n'y a pas d'infrastructure pour le faire. C'est pourquoi on cherche des solutions qui permettent de répondre à cette question : utilisation d'incinérateurs, de compacteurs, etc. ainsi que la protection de l'environnement contre les éléments qui le polluent.

En ce qui concerne l'eau, des études hydrologiques ou hydrogéologiques sont commandées afin d'évaluer de manière exhaustive la quantité, la qualité et le comportement de l'eau dans la zone et dans le sous-sol.

Ces informations sont très importantes car les projets sur lesquels travaille le Groupe nécessitent cette ressource rare et il est nécessaire de connaître sa disponibilité et de disposer d'alternatives en cas de restriction d'utilisation. Il faut toujours garder à l'esprit que la priorité dans l'obtention de cette ressource rare revient aux communautés et que le Groupe QGMI doit disposer d'autres moyens pour éviter d'exposer ces communautés à une situation de vulnérabilité.



Pollution

[GRI 3-3]

Mesures visant à prévenir, réduire ou compenser les émissions de CO₂ qui ont un impact grave sur l'environnement

En 2003, un outil permettant d'établir des appels vidéo a vu le jour. En 2020, le monde a malheureusement été frappé par une pandémie, ce qui a entraîné une explosion de l'utilisation de ces outils et créé une habitude qui a permis de réduire dans une certaine mesure les déplacements.

Le rapport de 2023 a fait état du plan visant à neutraliser les émissions générées par les projets. L'année 2024 a été marquée par le lancement d'une étude visant à déterminer la meilleure façon d'y parvenir, mais celle-ci n'a pas encore abouti.

En ce qui concerne les calculs des scopes 1 et 2 des projets, la quantité totale de CO₂ pendant l'année en cours a été de 24 086,73 tCO₂e contre 5 525,75 tCO₂e de l'année 2023. Cette augmentation s'explique par le fait qu'en 2023, QGMI a dû suspendre son activité principale au Ghana et a maintenu l'exploitation du projet Mussende-Cangandala en Angola. La situation est complètement différente de celle de l'exercice 2024, objet du présent rapport, où l'augmentation du nombre de projets a eu un impact direct sur le total des émissions.

Il y a eu une réduction de l'intensité des émissions de CO₂ par euro facturé de 2023 à 2024 d'environ 36,74 %. Cela indique que, bien que les émissions totales de CO₂ aient augmenté en 2024 en raison de l'augmentation du nombre de projets et à la croissance des activités, l'efficacité en matière de en termes d'émissions par euro facturé, la situation s'est améliorée.

En d'autres termes, chaque euro généré en 2024 a été associé à une réduction des émissions de CO₂ par rapport à 2023, reflétant une plus grande efficacité dans l'activité économique du Groupe.

Mesures visant à prévenir, réduire ou réparer les émissions de toute forme de pollution atmosphérique

[GRI 3-3]

Les systèmes informatiques et toutes les avancées qui les entourent ont contribué à l'adaptation de nouvelles formes de travail. Compte tenu de l'activité du groupe QGMI, les déplacements font partie intégrante de l'activité. Le service chargé de la gestion des vols a mis en place une série de filtres permettant de déterminer la nécessité réelle d'un déplacement.

Nous soulignons également les communications qui ont été réalisées pour sensibiliser et informer sur les alternatives de transport dans la ville de Madrid : biciMad, communiqués de l'EMT et sur les journées gratuites, etc.

Mesures de prévention des déchets, recyclage, réutilisation et autres formes de récupération et d'élimination des déchets

[GRI 306-2]

Le groupe QGMI forme ses employés sur les différents types de déchets et leur gestion. Pour ce faire, il adapte les formations au milieu dans lequel chaque équipe travaille. Dans le cas du bureau de Madrid, par exemple, des campagnes de sensibilisation ont été élaborées. Beaucoup d'entre elles basées sur des informations et/ou des campagnes diffusées par Ecoembes qui incluent le tri et le recyclage correct des déchets.

Au niveau du projet, les formations sont dispensées sur la base du plan de gestion des déchets qui explique comment les gérer sur le lieu de travail ; le recours à des entreprises de gestion certifiées par le pays, l'utilisation de machines (incinérateurs, compacteurs, etc.), la vente ou la réutilisation.





Utilisation durable des ressources

Le groupe QGMI s'engage fermement à atteindre une utilisation durable et efficace des ressources naturelles qu'il consomme dans le cadre de ses activités.

CONSOMMATION

Approvisionnement en eau conformément aux contraintes locales [GRI 303-1]

L'eau est une ressource rare et essentielle pour le secteur de la construction. Dans les bureaux, elle est utilisée pour la consommation humaine (boisson, services, nettoyage), tandis que sur les chantiers, son utilisation est plus large : elle sert également au nettoyage des véhicules, à réduire la poussière en suspension provoquée par les véhicules, à l'hydratation (eau mélangée à du béton), au compactage des esplanades et des tranchées (manuel ou mécanique), aux cuisines, aux services, etc.

Les études hydrogéologiques/hydrologiques permettent de disposer d'informations sur la ressource, son

emplacement, sa quantité, ce qui permet de comprendre l'usage qui peut en être fait. Ce fait est fondamental, car les projets dans lesquels le Groupe QGMI intervient visent à contribuer à l'amélioration de la croissance et du développement social des communautés. L'utilisation indiscriminée ou bien en période de besoin accru par les communautés serait contraire à ce principe.

Les données consolidées relatives à la consommation d'eau pour les exercices 2023 et 2024 sont présentées ci-dessous. Comme mentionné dans les sections précédentes, les données fournies dans le présent rapport sont plus élevées que celles du rapport précédent. Cela s'explique par le fait que l'activité de QGMI a été plus importante en 2024 qu'en 2023.

	2024	2023
Consommation d'eau (m³)	199.550,31	349.420



Consommation de combustibles fossiles

L'utilisation de combustibles fossiles est l'une des principales causes de la production de gaz à effet de serre. Ces gaz sont la principale cause du réchauffement climatique dont souffre la planète.

Des alternatives susceptibles de contribuer à réduire la consommation de combustibles fossiles ont été analysées.

Malheureusement, pour l'instant, il n'a pas été possible d'intégrer des sources d'énergie alternatives aux combustibles fossiles dans les projets développés par QGMI. La raison principale en est la localisation des projets dans lesquels le groupe opère, généralement dans des zones reculées, avec un faible niveau d'infrastructure.

Ce fait rend très difficile l'intégration de sources d'énergie alternatives aux combustibles fossiles, car le projet doit garantir le bon fonctionnement des cuisines, du camping et des machines, et à ce jour, le diesel est la seule source qui offre cette garantie.

Vous trouverez ci-dessous les données relatives à la consommation de diesel pour les exercices 2023 et 2024. L'augmentation significative est due au nombre de projets actifs en 2024, qui est supérieur à celui de 2023.

	2024	2023
Consommation de diesel (GJ)	247.891,58	74.650

Consommation d'électricité, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables

[GRI 302-1 • 302-4]

Le siège social du groupe QGMI est situé dans un bâtiment certifié LEED or, la plus haute certification en matière d'accessibilité AIS (Système d'indicateurs d'accessibilité) 5 étoiles, SmartScore Or et la certification Espacio Cerebro protegido (espace cérébral protégé).

De plus, ce bâtiment a été le premier à obtenir la certification WELL Health-Safety Rating.

De plus, le bâtiment où se trouve le siège social à Madrid a obtenu la certification WiredScore Platino, le plus haut niveau de cette norme internationale qui mesure la connectivité et la qualité de l'infrastructure de télécommunications des bâtiments. Grâce à cette certification, le complexe se positionne comme une référence en matière d'adaptabilité aux nouvelles technologies et de résilience face à l'obsolescence numérique.

Le bâtiment dispose de 25 places de stationnement pour véhicules électriques, d'un parking pour vélos et de bornes de recharge pour véhicules et trottinettes électriques.

De plus, le bâtiment qui abrite le siège social du groupe dispose d'un système de gestion environnementale certifié selon la norme UNE-EN-ISO 14001:2015.

Dans le cadre du système de gestion, nous soulignons les actions suivantes :

- 1 Acquisition de 100 % de l'énergie d'origine renouvelable.
- 2 Remplacement de l'éclairage halogène traditionnel par un éclairage LED.
- 3 Plan de décarbonisation grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques.

En ce qui concerne les projets, à ce jour, l'utilisation des énergies renouvelables n'a pas été mise en œuvre, à l'exception du projet Cazombo-Luau qui dispose d'un panneau photovoltaïque dans l'entrepôt d'explosifs.

Vous trouverez ci-dessous les données relatives à la consommation totale d'électricité de tous les projets pour les périodes 2023 et 2024. En 2024, des projets tels que Obetsebi Phase II ont été relancés et sont désormais raccordés au réseau.

	2024	2023
Consommation totale d'électricité de tous les projets (GJ)	1.304,66	0

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Éléments importants des émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du Groupe

L'utilisation de générateurs électriques (nécessaires en raison de l'emplacement et des infrastructures des sites où se déroulent les projets) est la principale source d'émission de CO₂, suivie par les équipements fonctionnant au diesel et les déplacements en avion. À ce jour, le Groupe ne dispose pas d'un plan de compensation des émissions.

Mesures prises pour s'adapter aux Conséquences du changement climatique

[GRI 3-3 • 201-2]

En juillet 2020, la norme des Principes de l'Équateur EP4 a introduit le changement climatique comme thème d'étude pour la révision et la catégorisation d'un projet. Il est prévu que, pendant le processus d'étude de l'impact environnemental (ESIA en anglais) ou d'autres études, l'évaluation des risques liés au changement climatique soit alignée sur les catégories « Risque physique climatique » et « Risque de transition climatique » du TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosures*).

Cette évaluation sera réalisée pour les projets classés dans la catégorie A (projets présentant des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels importants qui sont divers, irréversibles ou sans précédent) et dans la catégorie B (projets présentant des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels limités qui sont peu nombreux, généralement spécifiques au site, largement réversibles et facilement réalisables grâce à des mesures d'atténuation). Et pour tous les projets dont les émissions combinées de première et deuxième portée sont supérieures à 100 000 tonnes de CO₂ équivalent par an.

Au cours de l'année 2024, deux études sur le changement climatique ont été réalisées, l'une pour un projet déjà en cours de construction – Cazombo-Luau – et l'autre pour une opportunité sur laquelle QGMI continue de travailler.

Dans le cas du projet Cazombo-Luau, les principales conclusions ont été les suivantes :

- 1 Que les tendances prévisionnelles du changement climatique indiquent que le site du projet connaisse les tendances climatiques suivantes :
 - + Augmentation des températures moyennes ;
 - + Augmentation des chaleurs extrêmes ;
 - + La zone du projet est sujette à la sécheresse et à la pénurie d'eau, mais aucun changement n'est prévu ;
 - + Augmentation des incendies de forêt ;
 - + Diminution des précipitations moyennes, tandis que les épisodes de précipitations extrêmes et les inondations qui en résultent augmenteront ;

- 2 Il a proposé des recommandations pour atténuer les risques identifiés et améliorer la résilience et la capacité d'adaptation du projet. À titre d'exemple, dans le cadre de la conception, l'étude a estimé qu'il fallait identifier les zones susceptibles de subir une érosion des sols, une instabilité et un affaissement du sol et les analyser en relation avec la conception pour confirmer que les spécifications de conception sont suffisantes.

Objectifs de réduction volontaires à moyen et long terme pour réduire les émissions de GES et moyens mis en œuvre à cette fin

[GRI 3-3 • 305-5]

À ce jour, QGMI quantifie les émissions dans le cadre de la portée 1 et 2, mais ne dispose pas d'objectif concret pour réduire ces émissions. Des progrès sont attendus dans ce domaine au cours du prochain exercice.





Informations sur les Questions Sociales [13.9.1]

Aspects sociaux et respect des communautés

- + Développer et construire de manière responsable. Respecter l'environnement et s'y adapter.
- + Agir avec diligence auprès des communautés locales, protéger, respecter et soutenir leurs droits, et œuvrer pour apporter une contribution positive à la société par le biais du secteur des infrastructures.
- + Établir des canaux de communication actifs et facilement accessibles afin de favoriser le dialogue avec les différentes parties prenantes et de veiller à ce que leurs préoccupations soient prises en compte.
- + Assurer le suivi de l'évolution des travaux auprès des parties prenantes.
- + QGMI travaille de manière proactive avec les communautés locales, en promouvant une approche fondée sur le respect et la collaboration. Pour ce faire, nous mettons en œuvre :
 - + Programmes de formation visant à améliorer l'employabilité de la population locale dans chaque projet.
 - + Canaux de communication ouverts avec les communautés et les parties prenantes afin de garantir leur participation active.
 - + Évaluations de l'impact social avant le lancement de chaque projet.



Communautés

Les projets sur lesquels travaille QGMI sont généralement situés dans des zones urbaines et/ou rurales et visent à contribuer au développement socio-économique de la zone concernée.

Les communautés et les parties prenantes sont des acteurs essentiels dans les opérations du Groupe, car elles font partie de la main-d'œuvre du projet et aident l'équipe expatriée à mieux comprendre l'environnement à travers leurs coutumes et leurs habitudes. Cela favorise les relations humaines et le travail d'équipe.

Ci-dessous, un exemple illustre l'importance de la communication entre les parties.

Les plans du système de gestion de projet doivent tenir compte de l'environnement et des habitudes locales. C'est pourquoi, dès le début, il convient d'élaborer un plan permettant de créer et de faciliter les canaux de communication avec les communautés. Une fois l'efficacité de ces canaux démontrée, des questions sont soulevées afin d'améliorer la dynamique du chantier. Un exemple en est l'horaire scolaire dans les communautés. En disposant de ces informations et en sachant que certaines plages horaires sont plus sensibles en raison de la circulation, il sera possible d'adapter le plan de gestion du trafic du projet et de réduire le risque d'accidents.

Un autre exemple est le plan de recrutement local. Les réunions avec les parties prenantes permettent d'élaborer un plan de recrutement plus réaliste, d'éviter les fausses attentes et de comprendre les difficultés que les membres des communautés peuvent rencontrer lorsqu'ils postulent à des postes vacants.

Aspects économiques

L'adoption des meilleures pratiques internationales, par exemple les normes de performance de la Société Financière Internationale (IFC), permet de développer les projets dans une optique perspective respectueuse et des solutions optimisées. Ce qui apporte des avantages de différentes natures.

Impact de l'activité de la société sur l'emploi et le développement local, les populations locales et le territoire

Les projets construits par QGMI ont un utilisateur final, la société. C'est pourquoi le groupe dispose de plans qui prennent en compte les différentes parties prenantes tout au long de la mise en œuvre des activités : plan de participation des parties prenantes, plan de recrutement, mécanisme de plaintes, entre autres.

QGMI reconnaît son rôle dans le développement social et économique des communautés où elle opère. Notre stratégie d'impact social repose sur l'inclusion, le dialogue ouvert et la création d'opportunités économiques à travers l'emploi et la formation.

Le groupe QGMI dispose d'une équipe spécialisée dans les questions sociales pour chaque projet, qui parle la même langue et/ou les mêmes dialectes que les communautés et veille à ce que le dialogue avec les communautés et les parties prenantes se déroule et est pris en considération. En outre, l'équipe basée au siège social supervise la mise en œuvre des activités prévues.

En matière de formation, le groupe QGMI a continué à maintenir son engagement envers la communauté et ses employés. En 2024, des formations ont été dispensées sur les thèmes suivants :

1 Paludisme : Le paludisme est présent dans toute l'Angola et 100 % de la population est exposée au risque de contracter la maladie. Le paludisme reste un problème de santé majeur dans le pays et constitue la principale cause de mauvaise santé et de mortalité. Chez QGMI, en plus de formation sur le paludisme, nous mettons en place des mesures d'atténuation permettant de réduire les risques. Parmi ces mesures, on trouve : l'installation de moustiquaires, l'application d'insecticides par nébulisation, le nettoyage de la zone pour éviter l'accumulation d'eau, etc.

2 Mécanisme de plainte : formation des communautés et des employés sur le mécanisme de plainte, tant au niveau de l'entreprise que du projet. L'objectif principal de cette formation est **1) d'expliquer qu'est-ce que c'est et en quoi cela consiste, 2) comment émettre des réclamations/ suggestions, 3) délais de résolution, etc.**

3 **Prévention au travail** : tant dans les bureaux que sur les chantiers, des formations adaptées aux différents risques inhérents au lieu sont dispensées. De plus, des exercices sont organisés afin d'évaluer de manière pratique la capacité de l'équipe à faire face à des situations à risque.

4 **Sécurité routière** : les conducteurs et la communauté sont formés. L'objectif est de sensibiliser les uns et les autres à l'importance de respecter les règles et les panneaux de signalisation et d'expliquer aux communautés les risques liés à la traversée de zones non signalées, etc.

QGMI facilite la formation et l'insertion professionnelle de la main-d'œuvre locale, renforçant ainsi le tissu socio-économique des communautés environnantes à ses projets.

En outre, le Groupe QGMI reconnaît l'importance de promouvoir l'emploi¹ au niveau local comme un aspect fondamental pour le développement durable des régions où il opère. En offrant des opportunités d'emploi aux habitants locaux, le groupe QGMI contribue directement à améliorer la qualité de vie de ces communautés, en réduisant la migration et en favorisant la stabilité économique et sociale. Cette stratégie profite non seulement aux personnes employées, mais renforce également les relations de QGMI avec les communautés locales, en favorisant un sentiment d'appartenance et leur implication dans vos projets.

¹ Voir les données dans la section Emploi.

Relations entretenues avec les acteurs des communautés locales et modalités de dialogue avec ceux-ci [GRI 3-3 • 418-1]

La stratégie de communication est soigneusement adaptée aux différents projets, en tenant compte de leur environnement et des pratiques locales, afin de garantir que tous les individus, quel que soit leur sexe, aient la possibilité de participer de manière significative. Cette approche inclusive encourage la participation de la communauté et favorise une collaboration constructive à toutes les phases du projet.

Le Canal Éthique est l'outil recommandé pour signaler à QGMI tout soupçon de mauvaise conduite, toute plainte, suggestion ou félicitation. Cet outil est à la disposition des parties prenantes en relation avec le Groupe. Le Canal Éthique fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, via une page web, en quatre langues différentes (anglais, espagnol, français et portugais). Ce canal joue un rôle essentiel dans la réception des plaintes et des dénonciations et a été conçu pour recevoir des dénonciations de nature diverse. En fonction de leur nature et de leur thème, elles sont attribuées à un service ou à un autre.

Afin de mieux comprendre le contexte social des projets et d'adapter la communication et ses canaux, des études d'impact social sont réalisées. Elles permettent de mieux connaître plus en détail les aspects sociaux de la zone du projet et des personnes locales connaissant la culture et la langue sont engagées afin d'établir des canaux de dialogue avec les communautés.



Mesures pour la santé et la sécurité des parties prenantes [GRI 3-3]

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les sections précédentes, QGMI organise une fois par an, dans tous ses centres de travail, une semaine de la prévention. Chaque année, elle s'efforce d'intégrer des thèmes d'actualité qui touchent à la santé et à la sécurité.

En outre, sur la base de l'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES) et d'autres études telles que l'évaluation de l'impact social (SIA), elle élabore une procédure de sécurité et de santé communautaire. Ce document vise à gérer les risques et les impacts potentiels du projet sur la santé et la sécurité des communautés touchées pendant la construction.

La gestion des maladies en est un exemple. Le projet doit prévoir des mesures telles que la mise à disposition d'installations sanitaires pour les travailleurs, ainsi que des fosses septiques pour le traitement des eaux usées domestiques générées par le projet, qui feront l'objet d'un entretien régulier. Les responsables désignés doivent vérifier les installations et les fosses septiques

à la fréquence prévue et conserver les preuves. De telles mesures sont essentielles pour éviter l'apparition de nouvelles maladies dans les zones du projet ou l'aggravation de celles qui existent déjà.

En outre, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

+ Santé communautaire : installation de postes médicaux dans les camps et formation sur les maladies endémiques (par exemple, le paludisme en Angola).

+ Sécurité routière : campagnes de sensibilisation dans les communautés proches des chantiers, afin de réduire au minimum les incidents.

+ Gestion des déchets sanitaires : création de procédures pour la gestion sûre des déchets et des eaux usées dans les projets.

Grâce à ces mesures, l'incidence des maladies a été réduite au minimum et la sécurité des travailleurs et des communautés voisines a été améliorée.

Informations sur les questions sociales et ressources humaines

[GRI 3-3]

Le groupe QGMI met en œuvre une stratégie solide de gestion des ressources humaines, alignée sur ses valeurs.

Cette stratégie se traduit par des politiques et des procédures de travail proactives, régulièrement mises à jour, conçues pour préserver le bien-être global de ses employés, ainsi que celui de toutes les parties impliquées dans ses projets. Le Groupe insiste pour que ses collaborateurs adoptent la même philosophie de travail, étendant cette responsabilité même aux tiers liés à ses activités commerciales. La valeur distinctive de QGMI réside dans son équipe, composée de professionnels de différentes disciplines, cultures et générations, tant au niveau national qu'international. Cette diversité apporte une richesse inégalée au potentiel du groupe, lui permettant d'adopter une perspective plus large et de favoriser l'empathie envers l'environnement qui l'entoure.



Par conséquent, QGMI s'engage fermement à comprendre et à respecter les différences culturelles comme partie intégrante de sa vision d'entreprise. Elle s'implique dans des projets susceptibles d'avoir un impact significatif sur les différentes cultures des régions où elle opère, soulignant ainsi l'importance de comprendre et de respecter les différences culturelles comme élément fondamental de ses valeurs d'entreprise.

Dans chacun des pays où elle opère, QGMI recrute principalement des personnes locales, certaines étant des professionnels expérimentés, experts dans leur domaine, qui apportent une valeur ajoutée au groupe, et d'autres sans expérience, qui sont formées à différents métiers et évoluent au sein du groupe. QGMI adopte différentes méthodes de travail en fonction des différentes cultures, qui sont ensuite transposées à des projets dans d'autres régions.

Travailler chez QGMI, c'est s'immerger dans un environnement multiculturel qui favorise l'apprentissage mutuel et la croissance commune en tant que groupe d'entreprises. Dans ce contexte mondial, le groupe maintient des politiques solidement ancrées qui garantissent le respect et la promotion des droits de l'homme, le respect des normes et un code éthique qui favorise la transparence et la communication constante à tous les niveaux de l'organisation, tant au niveau national qu'international.

Emploi

QGMI est un groupe d'entreprises en constante activité. Il a lancé des projets dans différents pays au cours de l'année (par exemple en Guyane), où le recrutement s'est fait principalement au niveau local.

Il est en contact permanent avec les différents agents locaux de l'emploi, qui nous aident à trouver avec les personnes qui deviennent les talents de nos projets. Le Groupe compte environ 82 % de personnel local, contre 17 % de personnel expatrié. Grâce à l'emploi local, les personnes qui rejoignent QGMI peuvent développer des compétences techniques, acquérir de nouvelles aptitudes et contribuer à la croissance économique de la société dans les lieux où nous intervenons.

Les activités du Groupe permettent de constater à quel point l'emploi favorise les interactions sociales et le bien-être général des différentes cultures. Le recrutement local est très bénéfique pour QGMI, car la création d'emplois locaux est essentielle à l'innovation et à la compétitivité interne, lui permettant de s'adapter aux changements de l'environnement.

Le profil des professionnels est principalement composé de travailleurs du secteur de la construction en raison à la nature de ses activités, axées sur l'ingénierie et les infrastructures, et à ses professionnels intégrés dans le domaine opérationnel.

QGMI s'engage à proposer des contrats favorisant la qualité de l'emploi, à durée indéterminée et à temps plein. Les offres d'emploi sont publiées de manière transparente dans des médias facilement accessibles aux employés et sont ouvertes à tous les candidats intéressés. Les descriptions des postes vacants comprennent les exigences professionnelles, techniques et les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction dans chaque pays.

Il convient de souligner que certains projets sont menés dans des zones où, pour des raisons culturelles, l'accès à l'emploi pour certains groupes peut être plus limité. Dans ces zones, des mesures transversales sont mises en œuvre pour faciliter la participation de ces groupes au marché du travail, toujours dans le respect et la prise en compte de la perspective culturelle locale.



Nombre total d'employés et répartition des modalités de travail

[GRI 2-7 • 405-1]

Au 31 décembre 2024, le groupe QGMI comptait un total de 1.740 employés, contre 833 employés l'année précédente et 929 employés en 2022.

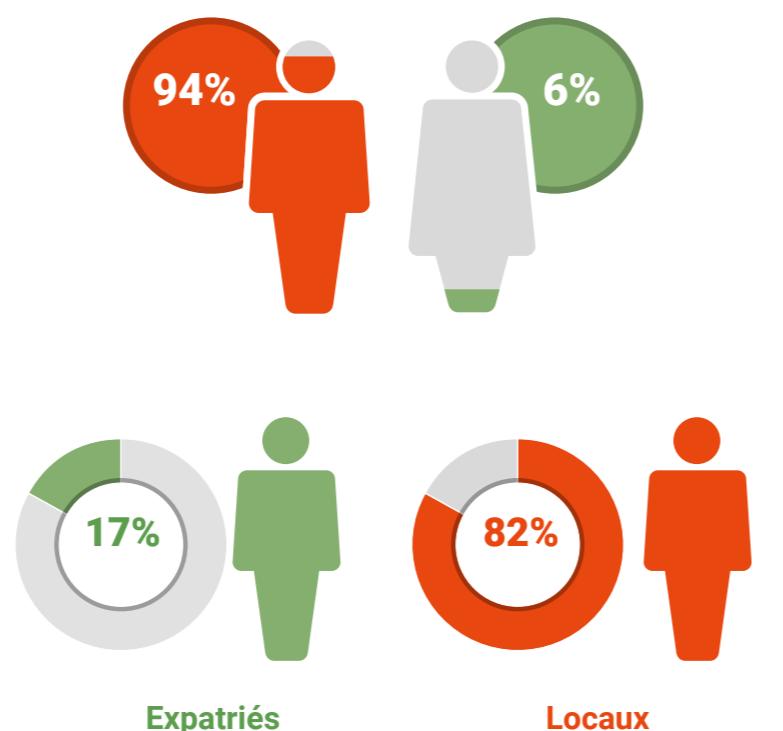
Au cours de l'année en cours, l'effectif a augmenté de 111 %. Cette croissance est principalement due à l'augmentation des projets en Angola, qui a doublé ses effectifs, et à un nouveau projet en Guyane.

La répartition des employés par sexe suit la même tendance, avec une croissance dans tous les domaines.

La croissance dans les domaines d'activité du Groupe est exponentielle au sein des pays eux-mêmes, dans le respect total de la culture et en favorisant l'emploi féminin. Le secteur de la construction continue d'employer davantage d'hommes. QGMI, au cours de l'année en cours, a enregistré une augmentation de 40 femmes employées. Cette croissance est soulignée chaque année par des actions spécifiques le 8 mars dans chaque centre de travail.

Le présent rapport ne comprend pas les informations annuelles moyennes relatives aux contrats à durée indéterminée et à durée déterminée, car tous les contrats conclus sont à durée indéterminée.

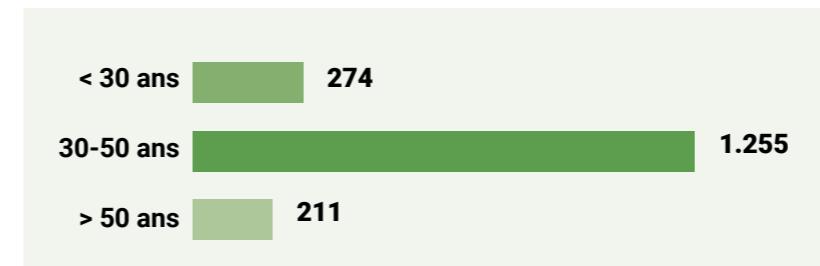
	ANNÉE 2024		ANNÉE 2023	
	Employés	%	Employés	%
Hommes	1.643	94	776	93
Femmes	97	6	57	7



La répartition des employés par tranche d'âge suit la même tendance que l'année précédente. La majeure partie de notre personnel est âgée de 30 à 50 ans, les plus jeunes étant deux jeunes hommes de 19 ans.

	ANNÉE 2024		ANNÉE 2023	
	Sous contrat	%	Sous contrat	%
< 30 ans	274	16	156	19
30-50 ans	1.255	72	588	71
> 50 ans	211	12	88	10

Contrats



Rémunération et écart salarial

[GRI 405-1 • 405-2 • 2-7 • 405-1]

Pour calculer les données relatives à la rémunération et à l'écart salarial, tous les salaires ont été convertis en euros et ont été considérés de manière générale comme des paiements annuels répartis en 12 mensualités.

Il est essentiel de souligner que la plupart des employés du groupe QGMI sont embauchés dans les pays où les projets sont réalisés et que leur rémunération est donc libellée dans la devise locale, tout comme le nombre de paiements stipulés dans chaque région. Ces devises sont généralement plus faibles que l'euro. En convertissant tous les salaires dans cette devise, nous facilitons l'analyse et la compréhension des données.

En 2024 et pour l'exercice 2023, les données relatives au salaire moyen sont présentées, segmentées selon différentes catégories telles que le sexe, l'âge et le niveau d'éducation :

Salaire mensuel moyen

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023
Femmes	2.866,60 €	2.771 €
Hommes	1.440,50 €	1.161 €
< 30 ans	362,93 €	156 €
30-50 ans	2.554,09 €	1.260 €
> 50 ans	3.904,03 €	3.337 €
Avec formation supérieure	8.431,02 €	7.830 €
Sans formation supérieure	410,88 €	304 €

Les salaires ont objectivement augmenté à tous les niveaux. Si l'on analyse les chiffres, on constate que le salaire moyen des femmes est supérieur à celui des hommes. Dans le secteur où opère le Groupe, les postes occupés par les femmes sont généralement de plus en plus qualifiés, de sorte que leur salaire moyen est également supérieur à celui des hommes. Toutefois, il convient de noter qu'un pourcentage élevé d'entre eux exercent des tâches socialement attribuées à leur genre (tâches opérationnelles dans le domaine de la construction) et sont donc plus nombreuses en termes d'effectifs.

Dans le prolongement de cette analyse, parallèlement à la croissance des projets, il convient de continuer à œuvrer à la réduction des écarts salariaux.



Écart salarial

	ANNÉE 2024		
	Femmes	Hommes	Écart salarial
Avec formation supérieure	5.671,06 €	9.846,90 €	74%
Sans formation supérieure	357,85 €	355,14 €	-1%
Total et moyenne	3.014,46 €	5.101,02 €	36%

	ANNÉE 2023		
	Femmes	Hommes	Écart salarial
Avec formation supérieure	5.354 €	8.625 €	61%
Sans formation supérieure	604 €	291 €	-52%
Total et moyenne	2.979 €	4.458 €	4,50%

Licenciements

Le nombre d'employés chez QGMI a doublé au cours des deux dernières années. Cependant, les départs ont diminué par rapport à l'année dernière et même par rapport à 2022.

Le volume des effectifs du groupe est directement lié au début et à la fin des projets qui ont été menés en 2024. Au cours de l'année, 407 licenciements ont été enregistrés (711 en 2023, 549 en 2022). Bien que certains projets aient été lancés et achevés cette année, les besoins en personnel sur d'autres chantiers en expansion ont nécessité une approche globalisée, avec des mouvements de personnel, voire au niveau international, et les contrats ont donc été maintenus. Dans cette optique globale, les licenciements ont diminué par rapport à l'année dernière, et ont même été moins nombreux que l'année précédente, compte tenu du fait que le nombre d'employés a doublé par rapport à l'année dernière. En matière d'âge et de formation supérieure, les mesures globales visant à déplacer des professionnels entre différents pays ou chantiers dans des postes opérationnels sont très efficaces, principalement pour le personnel expérimenté âgé de 30 à 50 ans.

En matière de politique du travail, QGMI respecte la législation en vigueur dans chaque pays ou la convention collective applicable au lieu où se déroule chaque projet ou de ses bureaux. Le pays est étudié et

la réglementation est respectée selon les critères des départements juridiques et de compliance, ainsi que des autorités locales.

Par sexe

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023
Femmes	22	33
Hommes	385	678
Total	407	711

Par âge

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023
< 30 ans	139	68
30-50 ans	249	551
> 50 ans	19	92
Total	407	711

Par niveau de formation

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023
Avec formation supérieure	8	79
Sans formation supérieure	399	632
Total	407	711

Les données relatives à la répartition hommes-femmes de l'INE ne sont pas présentées en raison du manque de mise à jour de la part de cet organisme.



Organisation du travail et relations sociales

Le groupe QGMI organise son travail en se basant sur des valeurs, des politiques et des procédures conformes aux normes internationales de qualité.

Ces valeurs, à savoir le travail, la fiabilité, la qualité et la loyauté, sont présentes dans la culture de l'entreprise, en tant que philosophie et ligne directrice. Dans ce cadre, nous parlons de :

La structure : QGMI dispose d'une organisation hiérarchique claire où chaque employé a un rôle défini. Elle possède un schéma organisationnel qui est reproduit dans chaque pays en fonction des besoins locaux, ainsi qu'une structure en cascade pour chacun des projets. Nous avons une hiérarchie claire et une dépendance matricielle matricielle, afin d'apporter une spécialisation

à chacune des fonctions des rôles définis. Cela garantit une chaîne de commandement efficace et une communication formelle efficace.

Chaque département connaît clairement les défis à relever. Cela permet d'aligner les efforts individuels sur les objectifs généraux du groupe.

En matière de formation et de développement, QGMI investit dans ses employés. Elle dispose d'un système d'entreprise qui répond aux besoins globaux et, d'autre part, chaque centre de travail répond aux demandes locales ou liées à des projets spécifiques. Elle dispose d'une grande diversité de compétences et de connaissances, tant dans postes opérationnels que dans les postes stratégiques.

D'autre part, la communication interne est essentielle chez QGMI. Divers outils et plateformes sont utilisés pour garantir que tous les employés soient informés, engagés et puissent collaborer efficacement aux différentes initiatives qui permettent d'être connectés au niveau mondial.

Le service Communication encourage la participation et l'inclusion des collaborateurs afin que chacun soit conscient de son rôle fondamental au sein du groupe. Entre autres activités, il les encourage à partager leurs loisirs et leurs préoccupations avec leurs collègues, à travers l'initiative B-Side, organise des formations afin qu'ils puissent, de manière volontaire, présenter les domaines dans lesquels ils sont spécialisés, et favorise l'échange culturel et les particularités de chaque pays où le Groupe est présent sont partagées.

Les communications internes sont adaptées à différentes langues et, grâce à des vidéos informatives, le personnel est tenu au courant de l'actualité du Groupe.

De même, des projets sont mis en place pour connaître la satisfaction des employés grâce au système eNPS (Employee Net Promoter Score) et pour renforcer les relations interpersonnelles à travers des événements et l'organisation de journées et de semaines thématiques, telles que la Journée de la diversité culturelle, la Journée de la femme ou la Semaine de la prévention.

Enfin, en ce qui concerne les relations de travail, le groupe QGMI respecte toutes les exigences légales en vigueur dans chacun des pays où il opère.

Il recherche la plus grande stabilité, la réduction du taux de rotation du personnel et l'engagement de ses employés, et s'efforce de faire en sorte que tout évolue dans un sens bidirectionnel.

Chez QGMI, le talent est respecté, les besoins des personnes sont pris en compte et la plus grande flexibilité est recherchée afin d'obtenir les meilleurs résultats à chaque étape franchie par l'entreprise.

Formation et développement des talents

Si nous nous concentrons sur la formation et le développement des talents, nous observons un large éventail de besoins en matière de formation, qui peuvent provenir de la nécessité de développer les compétences professionnelles de notre équipe stratégique, jusqu'à la nécessité technique d'apprendre un métier dans le domaine opérationnel.

Les directeurs et managers de QGMI évaluent chaque année les besoins de développement de leur équipe, et cette information sert à concevoir différents programmes de gestion des talents afin de faire évoluer l'équipe. D'autre part, des plateformes de formation en ligne sont accessibles à tous les employés disposant d'un accès numérique afin qu'ils puissent trouver des réponses à toutes leurs questions professionnelles.

Lorsqu'une personne rejoint QGMI, un suivi et un accompagnement sont mis en place tout au long de son parcours au sein du Groupe. Cela commence par un processus d'intégration qui comprend un plan d'intégration pour les nouveaux employés. Ce plan initial comprend

différentes sessions de formation, par exemple une présentation générale du Groupe et de sa structure, des connaissances techniques sur les différents départements, une formation spécifique, etc. du poste qu'il va occuper, une formation spécifique en matière de sécurité et de santé au travail, une formation propre à la conformité et au système de gestion intégré. Tout au long de leur carrière chez QGMI, ces ateliers se succèdent de manière continue, permettant une mise à jour dans tous les domaines. Tant dans les projets qu'au sein des bureaux.

La même dynamique est appliquée, tout en tenant compte des besoins spécifiques du lieu où chaque travailleur va exercer ses fonctions.

En raison de l'importance de certains domaines, tels que la conformité ou la sécurité et la santé au travail, les formations sont obligatoires et sont également dispensées au personnel sous-traitant. Conformément aux dispositions du système de gestion intégré, les formations sur ce sujet doivent représenter au moins 1,25 % du total des heures de formation annuelles.

L'objectif de cet investissement dans la formation obligatoire chez QGMI est d'atteindre l'excellence en matière de sécurité, en appliquant les bonnes pratiques dans l'intégration des employés, afin de protéger leur vie et celle des autres.

En 2023, le nombre total d'heures de formation s'élevait à 26 516. En 2024, en raison du nombre d'opérations et d'employés, ce chiffre a considérablement augmenté pour atteindre 68 159,24 heures de formation.

Ce chiffre a été calculé sur la base de l'indice de formation (IT), qui évalue le rapport entre les heures de formation et les heures/homme d'exposition au risque (HHER). Ce chiffre couvre divers projets et unités opérationnelles,

garantissant la qualification des travailleurs et alignant la formation sur les exigences de sécurité, d'efficacité et de conformité requises dans chaque activité.

L'indice de formation est un indicateur fondamental pour QGMI, car il permet de suivre les investissements dans le développement de la main-d'œuvre et de garantir que la formation des collaborateurs est alignée sur les besoins opérationnels et les objectifs stratégiques du Groupe.

En raison de la grande dispersion géographique et culturelle des opérations, un programme de formation sur le l'éthique et Compliance est planifié en détail

chaque année, et segmentée par public cible et niveau de responsabilité. Ce programme s'applique à l'ensemble du Groupe, depuis la haute direction jusqu'au processus d'intégration des nouveaux employés, dans le but de garantir que les valeurs et les normes de conduite éthique imprègnent tous les niveaux de l'organisation et au-delà.

De même, la communication sur les questions éthiques est une constante au sein du Groupe, non seulement par le biais de courriels d'entreprise, mais aussi par des affiches, des campagnes et d'autres actions innovantes.



En raison de l'importance de certains domaines, tels que compliance ou la sécurité et la santé au travail, les formations sont obligatoires et sont également dispensées au personnel sous-traitant

Accessibilité

QGMI est conscient du défi que représente l'intégration de personnes aux capacités différentes en raison à la nature de la plupart des activités.

Cependant, QGMI dispose d'un large éventail de profils de postes différents qui permettent d'intégrer différentes personnes, indépendamment de leurs capacités, dans les projets ou les filiales. Dans les pays où cela est autorisé et disponible, QGMI travaille avec des entreprises qui mettent à sa disposition des travailleurs à faible employabilité.



Égalité

QGMI respecte et se conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui interdit formellement toute forme de discrimination entre les personnes.

Il s'agit également d'un engagement établi dans le Code éthique du groupe QGMI et dans la Politique en matière de droits de l'homme, qui interdit expressément toute forme de discrimination, pour quelque motif que ce soit (race, religion, orientation sexuelle ou autres motifs analogues) au sein de QGMI et dans tous ses projets.

Le Canal Éthique est mise à la disposition de tous les employés, où ils peuvent déposer de manière de manière totalement anonyme une plainte s'ils ont connaissance d'un acte de discrimination de la part du groupe QGMI ou de ses employés.

La classification professionnelle des employés est effectuée en fonction de leur catégorie professionnelle et leur niveau d'expérience, en encourageant constamment leur développement professionnel.

Talent, inclusion et diversité

L'inclusion et la diversité sont des facteurs clés qui stimulent le talent au sein du Groupe.

Plus de 90 % de nos activités se déroulent dans des pays en développement, où nous cherchons à stimuler le développement professionnel des personnes qui participent à chaque projet. L'inclusion garantit que tous les employés se sentent valorisés, respectés et ont des possibilités d'évolution, indépendamment de caractéristiques personnelles. Cela crée un environnement de travail positif où les employés peuvent exprimer leurs idées et contribuer au quotidien, favorisant ainsi la créativité et l'innovation.

La diversité, quant à elle, apporte un large éventail de perspectives et de compétences au sein du Groupe. Lorsqu'une culture de travail diversifiée est encouragée, les problèmes sont abordés sous différents angles, ce qui conduit à des solutions plus innovantes et plus efficaces.

En conclusion, l'inclusion et la diversité sont un atout pour les talents du Groupe, car elles améliorent la satisfaction et l'engagement des employés, tout en stimulant la créativité et l'innovation, qui sont essentielles à la croissance et au succès de toute entreprise.

Questions sociales et personnelles en perspective

Comme pour certaines données quantitatives relatives aux questions environnementales, plusieurs données quantitatives relatives aux aspects sociaux et au personnel ont été mises en relation avec celles d'autres entreprises exerçant des activités dans le même secteur que QGMI, afin de s'assurer qu'elles se situent dans des paramètres existants dans le secteur.

La comparaison a été effectuée avec deux groupes d'entreprises espagnols qui publient des déclarations non financières, conformément à la législation espagnole.

L'ajustement des chiffres afin de permettre une comparaison équitable a été réalisé à l'aide de ratios. Cette méthode permet de mettre en relation la donnée quantitative comparée avec une autre donnée commune aux deux états d'information non financière, par exemple le nombre total de salariés.



04

- 54 Éthique et Compliance
- 61 Gestion des Risques
- 65 Sous-traitance et Fournisseurs

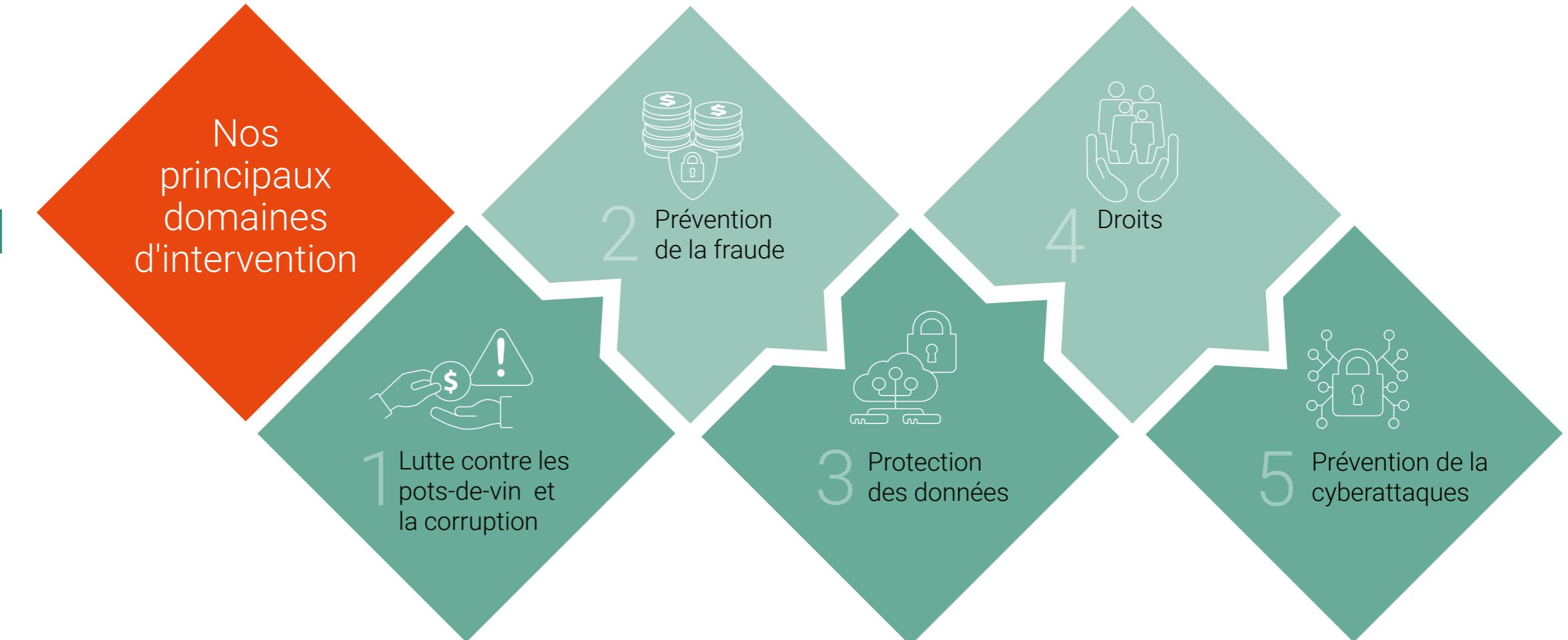
ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

Programme mondial d'éthique et de Compliance

Chez QGMI, notre engagement en faveur d'une culture d'éthique et de compliance est inébranlable et constitue l'épine dorsale de l'entreprise.

L'éthique, l'intégrité et la transparence sont les principes fondamentaux qui guident la stratégie d'entreprise et sont au cœur des décisions quotidiennes. Nous nous efforçons de construire un modèle commercial responsable, basé sur des décisions éthiques et équitables qui transcendent la simple conformité réglementaire.

Notre engagement en matière d'éthique et de compliance se traduit par des actions concrètes qui vont au-delà du simple respect des lois. Le Groupe comprend que le Compliance implique le respect des normes éthiques et commerciales les plus strictes. En s'adaptant de manière proactive chaque avancée législative et en actualisant



constamment ses pratiques, nous garantissons que le programme d'éthique et de compliance respecte non seulement les réglementations en vigueur, mais intègre également des principes éthiques solides.

Le programme d'éthique et de compliance de QGMI forme nos employés à adopter des positions éthiques et à prendre des décisions responsables. Ce programme est renforcé par des campagnes de communication et de formation continues, ainsi que par un leadership engagé qui promeut l'éthique à tous les niveaux du

groupe QGMI. Nous mettons en œuvre un large éventail d'activités conçues pour garantir que les employés comprennent et appliquent ces principes dans leur travail quotidien.

Au cours de cette année, un programme complet a été élaboré et mis en œuvre afin de garantir le respect des normes mondiales et leur mise en œuvre efficace dans toutes nos opérations. Le système de prévention des délits et de promotion des comportements éthiques ne se contente pas de surveiller le respect des lois et des

réglementations, mais évalue également les aspects sociaux et culturels afin d'améliorer son efficacité et sa pertinence.

En résumé, le programme d'éthique et de Compliance de QGMI n'est pas seulement un ensemble de règles à suivre, mais une culture vivante qui imprègne toutes les activités et relations. QGMI s'engage à maintenir et renforcer cette culture, en veillant à ce que l'entreprise reste une référence en matière d'éthique, d'intégrité et de transparence dans le monde des affaires.

Piliers de la Compliance

Le programme d'éthique et de Compliance de QGMI s'articule autour de trois niveaux d'action stratégiques : prévention, détection et réponse, fondés sur des principes solides et alignés sur les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise. Ces piliers se décomposent comme suit :



Engagement de la Direction Générale

La haute direction de QGMI fait preuve d'un engagement sans faille en matière d'éthique et de compliance, en intégrant ces valeurs dans sa vision et sa mission.

La direction ne se contente pas d'établir des politiques et des procédures, elle montre également l'exemple en promouvant une culture d'intégrité à tous les niveaux du groupe QGMI.

Politiques et Procédures

Nous avons conçu et mis en œuvre des politiques et des procédures spécifiques qui guident le comportement éthique et la conformité réglementaire dans toutes les opérations.

Ces directives garantissent que tous les employés comprennent leurs responsabilités et agissent conformément aux normes les plus strictes.

Diligence Raisonnée à l'Égard des Tiers

Conscients des progrès réglementaires en matière de gestion des risques liés aux tiers et de l'importance stratégique de la chaîne d'approvisionnement dans nos activités, nous avons mis en place un système rigoureux de diligence raisonnable à l'égard des tiers.

Ce système, conçu pour promouvoir une surveillance et un contrôle adéquats des tiers, est à la fois informatique et automatisé, ce qui permet d'évaluer de manière exhaustive les risques internes et externes associés aux fournisseurs, partenaires commerciaux et autres parties prenantes.

Grâce à la mise en œuvre de processus intégrés d'évaluation des risques, il est possible d'identifier, d'atténuer et, le cas échéant, d'éliminer les risques potentiels. Cela permet pas seulement de maintenir l'intégrité et la transparence des opérations, mais réduit également de manière significative les coûts économiques et le temps associés à la gestion des risques. L'engagement du groupe QGMI en matière de diligence raisonnable permet de renforcer la chaîne d'approvisionnement et de garantir le respect des normes éthiques dans toutes les relations commerciales.

Canal Éthique

Le Canal Éthique est un canal sécurisé, confidentiel et anonyme, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour tous les employés et tiers, dans les langues des pays où le Groupe opère. Il s'agit d'un moyen sûr pour signaler des irrégularités, déposer des plaintes, résoudre des doutes et exercer ses droits en matière de protection des données.

Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle, afin que les enquêtes internes puissent identifier d'éventuelles violations de la compliance de manière efficace.

Le Canal Éthique du groupe QGMI est un outil essentiel pour la réception, l'analyse et la gestion des incidents signalés par les employés et les parties prenantes. Ce canal est conçu pour garantir l'accessibilité et la confidentialité, permettant aux utilisateurs de signaler toute irrégularité de manière sécurisée et anonyme s'ils le souhaitent.

En outre, le Canal Éthique permet non seulement de signaler les violations de nos règles éthiques, mais aussi de déposer des plaintes liées au travail, des plaintes communautaires, des demandes relatives aux droits à la protection des données, ainsi que des suggestions et des critiques constructives.

Le canal enregistre les thèmes suivants :

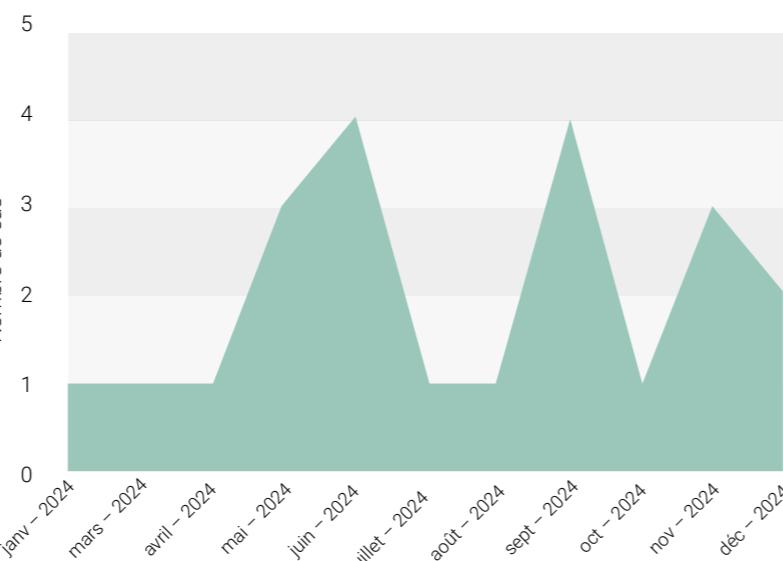
- Dénonciations de violation de nos normes éthiques
- Plaintes relatives au travail
- Plaintes de la communauté
- Exercice des droits en matière de protection des données
- Suggestions et critiques

Statistiques du Canal éthique en 2024 :



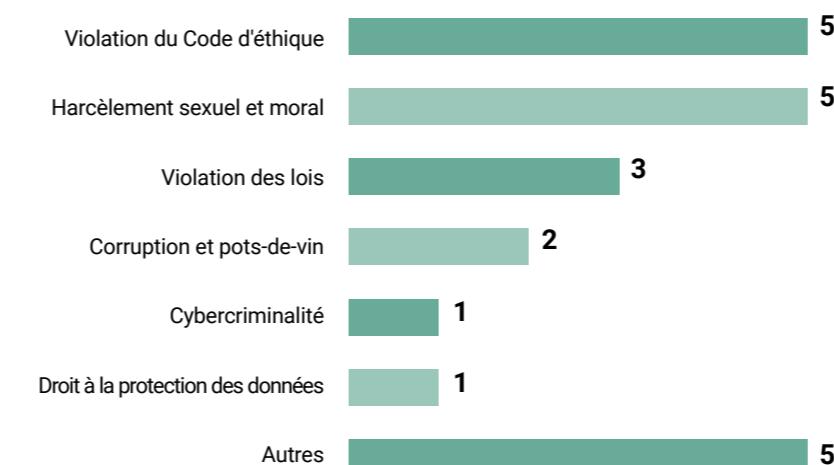
22 cas clôturés

Casos recebidos por mês em 2024:



La répartition des cas reçus par pays est la suivante : Angola 12, Guyane 5, Espagne 4, Allemagne 1.

La classification des cas reçus en 2024 en fonction de leur nature est la suivante :



Au cours de l'exercice 2024, la ligne d'éthique a reçu 22 communications, soit une moyenne de 2 par mois, soit plus du double du total reçu en 2023 (10 cas).

Cette augmentation s'explique par le volume plus important de projets opérationnels et, par conséquent, par l'augmentation des effectifs. Elle témoigne du haut niveau de maturité du personnel formé à l'utilisation des canaux appropriés pour rechercher des solutions à d'éventuels problèmes.



Tous les cas ont été résolus dans un court délai (15 jours en moyenne) et des mesures disciplinaires ont été prises dans tous les cas. Outre cela, d'autres mesures préventives, telles que des formations destinées à des publics spécifiques, des conférences de sensibilisation et des communications, ont été mises en place en réponse immédiate à l'augmentation du nombre de cas.

Les cas signalés et traités comprennent également des cas liés à la protection des données à caractère personnel. Les cyberattaques sont en augmentation et, au cours de la période couverte par le rapport, QGMI a été victime de deux actes criminels.

Les deux ont été classées comme présentant un faible risque.

Éthique et compliance

Qui sommes-nous derrière le programme ?

Chez QGMI, le département éthique et de compliance est organisé selon les meilleures réglementations internationales. Il est autonome et indépendant, et dispose de professionnels qualifiés pour remplir ses fonctions et l'activité.

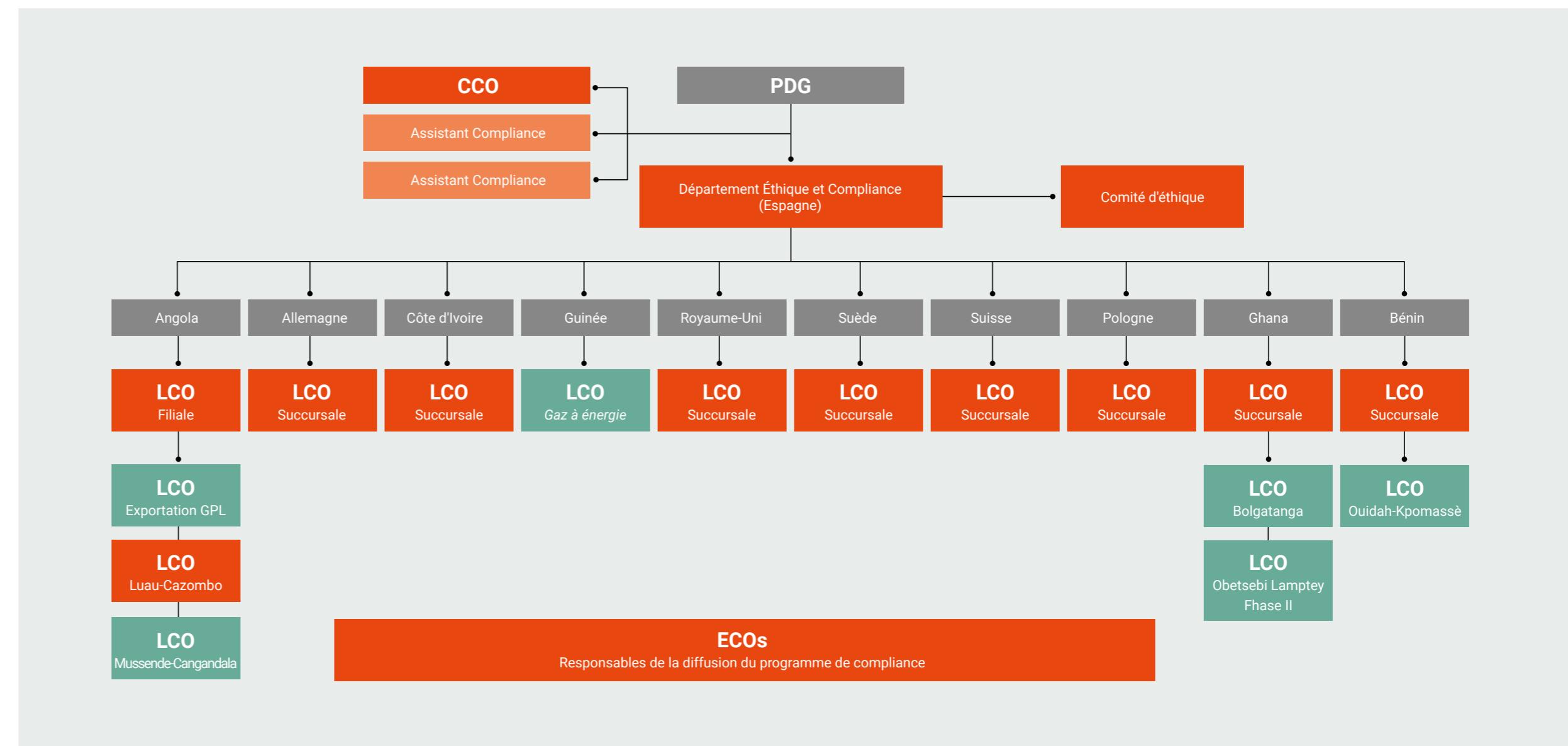
Il est conçu pour promouvoir une culture éthique dans toutes les opérations et parmi tous les groupes d'intérêt. Il est donc structuré de manière à imprégner l'ensemble du groupe, depuis la haute direction jusqu'aux projets les plus éloignés.

Le personnel du département est soigneusement sélectionné et formé, et bénéficie régulièrement de formations et de mises à jour afin de pouvoir résoudre toute situation.

Le Groupe s'engage à maintenir son programme à jour avec les réglementations les plus récentes.

L'équipe Éthique et Compliance ne se contente pas d'effectuer des tâches routinières, elle répond également rapidement et efficacement aux défis. Elle est structurée comme suit :

Gouvernance d'entreprise



Application des procédures de diligence raisonnable en matière Droits de l'Homme

[GRI 2-23 • 2-24 • 2-25 • 2-26 • 3-3]

En fonction des caractéristiques de l'activité et des zones où nous opérons, les prérogatives en matière de Droits de l'Homme sont toujours un point d'attention et d'action.

Les procédures relatives à la prévention des violations des Droits de l'Homme, telles que le travail des enfants, le travail forcé, les conditions de travail inadéquates, etc., sont prises en compte dès la conception des projets dans les plans de sensibilisation et de remédiation au sein et en dehors du Groupe.

En 2024, en réponse aux nouvelles directives européennes (CSDDD et CRSD) qui ont inclus les questions liées aux droits de l'homme et à l'environnement parmi les obligations des entreprises, de nombreuses mesures ont été adoptées pour préparer le Groupe à l'avenir.

Parmi les améliorations, l'ensemble du système de gestion des risques liés aux tiers a été renforcé par l'adoption des mesures suivantes :

Code d'Éthique des Tiers

Un code d'éthique spécifique aux tiers a été mis en place, dans lequel ceux-ci s'engagent à agir de manière éthique et active dans la lutte contre la corruption.

En 2024, ce code a été révisé afin d'inclure de nouveaux engagements en matière de droits de l'homme, d'environnement et de protection des données.

Système d'Évaluation des Risques liés aux Tiers

Afin d'anticiper les engagements de l'entreprise en la matière, QGMI a également acquis un nouveau système de diligence raisonnable des tiers, plus moderne et plus agile, qui permet de prendre en compte davantage de facteurs d'atténuation des risques, tels que : **(1)** des questionnaires spécifiques sur les ESG, droits de l'homme et environnement ; **(2)** signature obligatoire du code d'éthique des tiers ;

Clauses Contractuelles

Les contrats élaborés par QGMI comportent des clauses qui ont également été révisées et mises à jour afin de tenir compte des nouvelles exigences en matière de droits de



l'homme et d'environnement, ainsi que de la prévention de la corruption.

Cela permet non seulement de garantir que les tiers respectent les mêmes critères de qualité que QGMI, mais également d'exercer notre droit de mettre fin à une relation avec des tiers susceptibles de violer nos prérogatives.

Formations et Campagnes

En 2024, une série de formations destinées aux collaborateurs et aux tiers a été organisée dans le but de préparer le personnel et les partenaires commerciaux à reconnaître les situations de violation des droits humains.

Plus de 300 employés ont été formés à la lutte contre le travail esclave moderne, avec un taux de performance de 95 %.

Le 18 octobre a été déclaré Journée internationale de lutte contre le travail esclave. Pour célébrer cette journée, nous avons mené une campagne internationale impliquant toutes les unités. Dans le cadre des projets opérationnels, de petites conférences matinales ont été organisées avec 100 % des opérateurs afin de sensibiliser tout le monde à l'importance de prévenir le travail des enfants, entre autres, et d'identifier d'éventuelles violations des droits de l'homme.

Lutte contre la corruption et le pots-de-vin, pilier d'une société plus équitable et plus juste

[GRI 3-3 • 205-2]

En 2024, on a assisté à une augmentation notable des cas de corruption à l'échelle mondiale, dont beaucoup impliquent des tiers. Pour relever ce défi, QGMI a mis en œuvre une série d'actions intégrées et coordonnées visant à préparer tant les collaborateurs que l'organisation à traiter efficacement ces problèmes.



Ces mesures comprennent la révision et la mise à jour des politiques d'éthique et de compliance, ainsi que la mise en place de formations spécifiques et de campagnes de sensibilisation visant à promouvoir une culture de transparence et de conformité réglementaire.

La politique de tolérance zéro envers la corruption et ses dérivés est une valeur fondamentale pour QGMI. C'est pourquoi, en 2024, le Groupe a investi dans le renforcement de la culture organisationnelle, en formant les managers afin qu'ils puissent prendre des décisions responsables fondées sur l'éthique et l'intégrité.

Parmi les nouveautés, on peut citer :

• Révision de la politique anticorruption : le Groupe a révisé, renforcé et communiqué sa nouvelle politique anticorruption, qui s'applique à tous les collaborateurs et tiers.

• Clauses contractuelles de conformité : les clauses de conformité applicables à tous les contrats ont été révisées. Cette mesure découle de l'engagement de

QGMI dans la lutte contre la corruption au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Nous attendons la même chose de nos tiers et ses sous-traitants.

• Due Diligence : renforcement du système de diligence raisonnable afin d'intégrer des questionnaires spécifiques sur le blanchiment d'argent et le blanchiment de capitaux.

• Formations à des tiers : au mois d'octobre, une formation a été dispensée à des tiers. Cette formation était axée sur les profils les plus sensibles et visait à renforcer les bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption. Sous le titre « Nos tiers : alliés dans la lutte contre la corruption », plus de 70 entreprises ont participé à la formation en ligne.

Total des tiers contactés	141
Total des tiers ayant suivi la formation dans son intégralité	72
Pourcentage de conformité	51%

Il convient de souligner que la formation des tiers représente un défi majeur, en particulier sur les marchés où QGMI opère. Des campagnes sont organisées chaque année et des formations visant à améliorer les performances et à diffuser les bonnes pratiques. Étant donné que nous travaillons avec des tiers dont le niveau de maturité éthique varie, nous considérons cette initiative comme un succès, puisqu'elle a permis d'atteindre 51 % des fournisseurs contactés.

• Formations à la haute direction : en 2024, plus de 4 heures de formations spécifiques sur les stratégies éthiques pour les entreprises ont été dispensées à

notre équipe de direction. En outre, un questionnaire a été utilisé pour mesurer la perception de la corruption au cours des 9 dernières années.

• Formation dirigée par le service Compliance : en 2024, 15 sessions de formation, d'entraînement, de sensibilisation et de mise à jour ont été organisées sur des thèmes liés à l'éthique, à la conformité, aux nouvelles directives et à la protection des données, qui ont parfois inclus des conférences avec des invités, des universitaires et des experts dans ces domaines.

• Campagne pour la Journée internationale de lutte contre la corruption : pour marquer la journée du 9 décembre, désignée par les Nations unies, un concours de dessin a été organisé en 2024, impliquant non seulement les collaborateurs, mais aussi leurs enfants, afin de dessiner « ce qu'est la corruption » et « comment serait la société parfaite ». Plus de 50 enfants de 10 nationalités différentes ont présenté leurs dessins, montrant l'importance de préparer les générations futures à construire une société meilleure.

Des conférences et des formations en présentiel ont également été organisées dans tous les projets, ainsi que la création d'affiches sur les « 10 commandements éthiques », qui ont été accrochées dans tous les bureaux.

La politique de tolérance zéro envers la corruption et ses dérivés est une valeur fondamentale pour QGMI.

Programme d'Éthique et de Compliance en perspective

En 2024, le Programme d'Éthique et de Compliance a été renforcé et élargi. Nouvelles politiques, de nouveaux processus, de nouveaux systèmes, de nouvelles clauses de Compliance, l'intégration d'exigences en matière de droits de l'homme et d'environnement, ainsi que le renouvellement de nos certifications ISO ont marqué cette année, la préparant ainsi pour l'avenir.

QGMI est engagé dans un processus continu d'évolution et d'adaptation aux nouvelles exigences du marché et aux besoins internes du groupe. Dans le cadre de cet effort, la société a mis en place des systèmes de gestion avancés tels que Riskallay, un outil spécialisé dans la diligence raisonnable ; UBT Laworatory, qui aide à la création de matrices de risque grâce à son outil conforme aux normes internationales ; et LRNCatalyst, une plateforme conçue pour fournir des formations spécifiques en fonction des besoins du Groupe.





GESTION DES RISQUES

Principaux Risques Associés

[GRI 2-25 • 2-27]

La gestion des risques est définie comme un processus global qui englobe l'identification, l'évaluation, le contrôle et le traitement des risques susceptibles d'affecter différents domaines de l'activité : opérations, personnel, réputation, environnement, communautés et perspectives financières du Groupe. Cette approche est mise en œuvre de manière rigoureuse à l'aide de la méthodologie PDCA, qui garantit une gestion des risques solide et continue.

Approche Proactive

Compte tenu de l'étendue géographique et de la complexité des activités du Groupe, il existe un large éventail de facteurs de risque susceptibles d'influencer la réalisation des objectifs commerciaux. Par conséquent, QGMI adopte une approche proactive en matière de gestion des risques, en cherchant à identifier et à traiter les risques potentiels de manière anticipée et efficace. Cette approche comprend :

- Un suivi continu** : utilisation de systèmes de surveillance et d'analyse des données afin de détecter les premiers signes de risques émergents.
- Évaluations périodiques** : réalisation d'audits et de revues réguliers afin d'actualiser le profil de risque du Groupe.
- Formation et sensibilisation** : programmes de formation pour les employés à tous les niveaux, garantissant que tous comprennent l'importance de la gestion des risques et savent comment identifier et signaler les menaces potentielles.

Application au sein de l'Entreprise

La procédure d'identification, de contrôle et de gestion des risques est appliquée à tous les niveaux de l'entreprise, du niveau stratégique aux secteurs de soutien et aux projets spécifiques. Cette pratique vise non seulement à identifier les menaces et les risques potentiels, mais aussi de tirer parti des opportunités émergentes, contribuant ainsi à l'amélioration continue et au succès durable du groupe QGMI. Les étapes clés comprennent :

+ **Intégration dans la planification stratégique :**

veiller à ce que la gestion des risques soit alignée sur les objectifs stratégiques du Groupe.

+ **Collaboration interdépartementale :** encourager la communication et la coopération entre les différents départements afin d'obtenir une vision globale des risques.

+ **Documentation et suivi :** tenir des registres détaillés de tous les risques identifiés, des évaluations réalisées et des mesures mises en œuvre.

Responsabilité et Méthodologie

La responsabilité ultime de la gestion des risques incombe au Conseil d'administration, qui approuve chaque année la stratégie commerciale et définit les priorités qui seront poursuivies par le Groupe au cours de l'exercice suivant. La méthodologie utilisée pour détecter les risques s'appuie sur diverses sources de données, notamment :

- + Lois et réglementations
- + Les enseignements tirés par le Groupe
- + Modèle et stratégie commerciale
- + Environnement et marchés sur lesquels le Groupe opère

Évaluation des Risques

Une fois les risques et opportunités identifiés, une évaluation est réalisée qui implique l'analyse de quatre critères de caractérisation du risque :

- + Probabilité de survenue
- + Impact potentiel

+ Favorabilité de la situation

+ Niveau de connaissance du risque

Ces critères permettent une évaluation exhaustive et précise des risques, facilitant ainsi la prise de décision éclairée et la mise en œuvre de mesures de contrôle et d'atténuation appropriées.

Processus Annuel et Résultats Clés

La méthodologie décrite pour la détection des risques est appliquée chaque année au sein du groupe QGMI, offrant ainsi une orientation stratégique pour la gestion des risques. Plusieurs éléments clés ressortent de ce processus :

+ **Orientation stratégique :** elle permet d'identifier et de hiérarchiser les domaines d'action prioritaires pour le groupe.

+ **Liste des activités et mesures d'atténuation :**

évaluées en vue de leur inclusion dans le budget annuel des différents secteurs de soutien et projets.

+ **Plans d'action :** pour traiter les risques et opportunités identifiés, en garantissant une réponse efficace et opportune.

+ **Réserves pour imprévus et stratégiques :** incluses dans les budgets des projets et des secteurs de soutien, elles constituent une base financière solide pour faire face à d'éventuelles imprévues.

[GRI 102-33 • 02-34]

Dans le cadre des outils utilisés pour la gestion et le contrôle des risques, le groupe QGMI dispose de divers processus développés par différents services,



notamment les systèmes gérés par le département Éthique et Compliance, ainsi que le système de gestion intégré.

Ces systèmes établissent des processus et des normes de contrôle dans des domaines critiques pour l'organisation, tels que la gestion des tiers, des risques de réputation, des infractions légales et du suivi des réglementations relatives à la protection des droits de l'homme et de l'environnement.

Le département Éthique et Compliance a pour objectif principal d'établir et de maintenir des normes éthiques élevées dans toutes les opérations du groupe. Ses systèmes gèrent des contrôles rigoureux dans l'administration des tiers, en évaluant à la fois leur intégrité et leur respect des réglementations en vigueur. Ce département est également chargé d'identifier et d'atténuer les risques de réputation liés aux activités commerciales et de veiller à ce que tous les employés comprennent et respectent les lois applicables.

D'autre part, le système de gestion intégré adopte une approche holistique de la gestion des risques, en mettant en œuvre des processus et des normes spécifiques pour garantir le respect des réglementations dans plusieurs domaines clés. Ces domaines comprennent

non seulement la gestion des tiers et les risques réputationnels, mais aussi la surveillance et le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme et d'environnement. Ce système facilite un suivi continu et proactif, garantissant que tout manquement à la loi soit identifié et rectifié en temps opportun.

Ensemble, ces systèmes contribuent de manière significative au cadre de gouvernance d'entreprise du groupe QGMI, en favorisant une culture organisationnelle fondée sur la transparence, la responsabilité et le respect des normes légales et éthiques. Cette approche globale permet au Groupe de fonctionner de manière efficace et durable, en minimisant les risques inhérents à ses activités, et en renforçant son engagement envers l'excellence opérationnelle et la responsabilité sociale.

Le système identifie les risques et les classes d'actions et de contrôles destinés à réduire leur impact sur QGMI. En outre, la portée et la tolérance au risque du Groupe sont surveillées en permanence et ajustées conformément à sa politique de conformité pénale, à son manuel de prévention des délits et à d'autres politiques pertinentes.

[GRI 102-27 • 102-28]

Conformément à l'article 229 de la loi sur les sociétés de capitaux, les administrateurs solidaires de QGMI Inversiones, S.L. ont déclaré n'avoir aucun conflit d'intérêts avec QGMI Construcciones ni avec aucune autre filiale du groupe QGMI, que ce soit directement ou indirectement.

En outre, les administrateurs solidaires de QGMI Inversiones S.L. sont couverts par une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages éventuels causés dans l'exercice de leurs fonctions.

Il est important de souligner qu'aucun contrat n'a été signé entre le Groupe et l'une de ses entités liées, et qu'aucune opération hors du cadre normal des activités ou dans des conditions non habituelles du marché n'a été réalisée.



Risque Éthique et Compliance

Dans le cadre de la gestion stratégique des risques, QGMI met en œuvre un système informatisé de gestion des risques réglementaires développé par UBT Laworatory. Ce système couvre plus de 110 risques potentiels, classés en quatre catégories principales :

- 1 Risques de compliance pénale, qui permettent l'identification, la surveillance et le suivi des risques liés à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent (ABC et AML) ;
- 2 Risques liés aux tiers (Third Party risks), où les niveaux de risque associés aux fournisseurs, aux partenaires commerciaux et à la chaîne d'approvisionnement sont gérés individuellement ;
- 3 Risques liés à la protection des données personnelles (RGPD) et autres risques informatiques ; et
- 4 Risques liés à la concurrence, qui facilitent l'évaluation et la prévention des infractions aux règles du libre marché et du commerce.

La matrice des risques réglementaires de QGMI permet une identification initiale des risques, suivie d'une vérification de l'appétit pour le risque par rapport

aux mesures de contrôle mises en place. Ce système dynamique est constamment alimenté par des preuves des contrôles effectués et révisés périodiquement. Les niveaux de risque et les recommandations d'actions prioritaires sont vérifiés par le département Éthique et Compliance, qui communique régulièrement à la haute direction pour l'adoption efficace et rapide de stratégies de contrôle et d'urgence.

Compte tenu de la nature dynamique et complexe des activités de QGMI, la gestion des risques réglementaires adopte une approche prudente, en privilégiant le renforcement des actions de formation, d'orientation et d'analyse visant à prévenir d'éventuelles violations des réglementations internes ou externes. Les preuves générées au cours de ce processus font l'objet d'une analyse détaillée, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la gestion des risques dans un cycle vertueux de confiance et d'efficacité.

Matrice des Risques

QGMI utilise une matrice des risques exhaustive pour identifier et évaluer les risques potentiels susceptibles d'affecter nos opérations.

Cet outil nous permet de mettre en place des contrôles efficaces pour atténuer ces risques et garantir que les pratiques commerciales restent conformes aux principes éthiques.

Gestion des Risques liés aux Tiers – Une réalité et une priorité

[GRI 102-33 • 102-34]

Depuis sa création, QGMI a mis en place un système de gestion des risques liés aux tiers qui respecte les meilleures normes du marché.

QGMI considère que la gestion de la chaîne d'approvisionnement est un facteur stratégique essentiel à la réussite du Groupe. Par conséquent, le processus d'évaluation des tiers (*Due Diligence*) vise à identifier et atténuer les risques potentiels associés, garantissant ainsi que les opérations se déroulent en toute sécurité et en stricte conformité avec la loi.

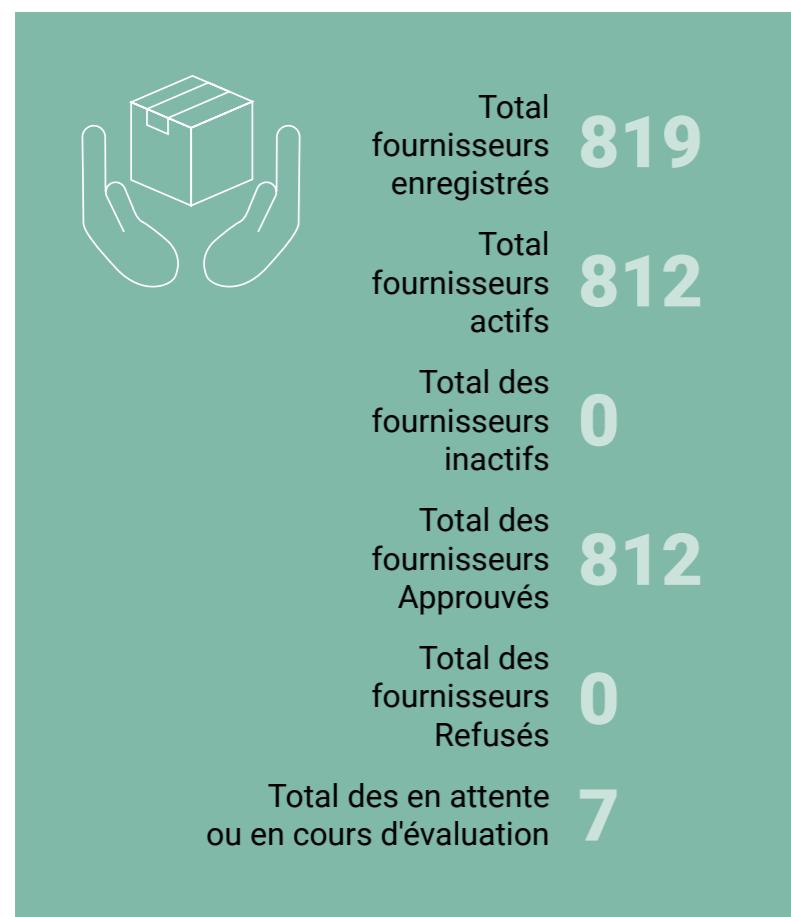
En 2024, la gestion des risques liés aux tiers a pris une dimension supplémentaire avec la publication de deux directives européennes (CSDDD et CSRD), qui rendent obligatoire la présélection des tiers avant leur recrutement, non seulement pour éviter les risques liés à la violation des normes en matière de corruption et de lutte contre la corruption, mais aussi en matière de droits de l'homme et d'environnement.

Ces changements impliquent une adaptation et un contrôle constants de la part du Groupe vis-à-vis de ses tiers. Pour y parvenir, un processus a été mis en place

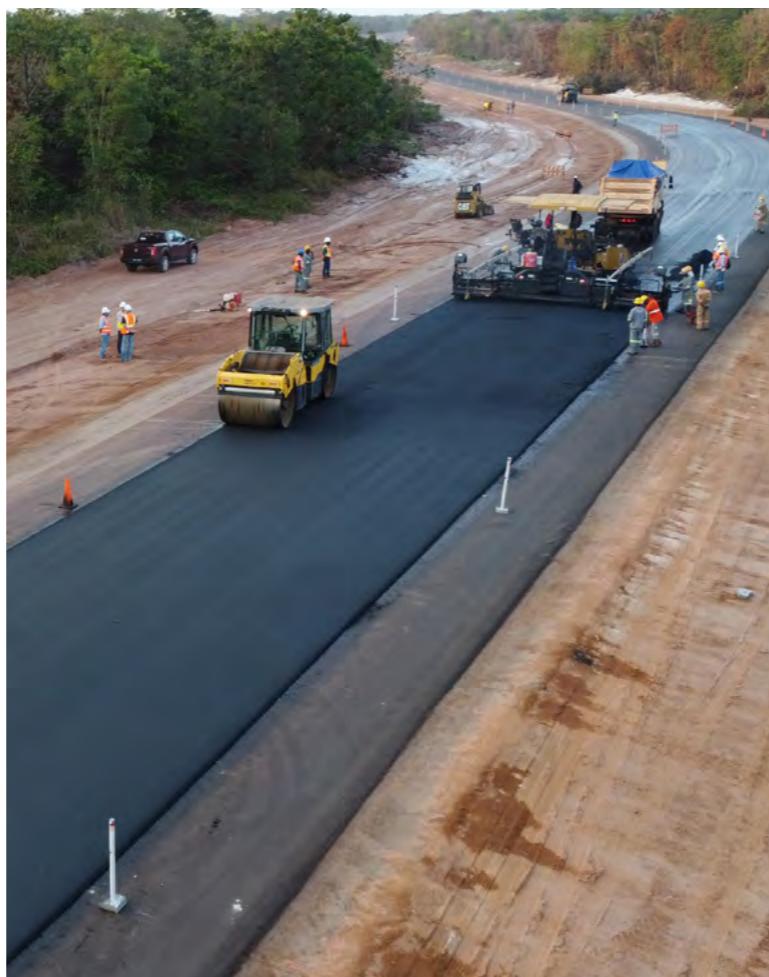
transversal et synergique entre les différents domaines, qui couvre l'ensemble du processus, depuis l'intégration d'un nouveau tiers jusqu'à la fin de sa relation avec le Groupe. En octobre 2024, le système de Due Diligence a été considérablement amélioré grâce à la mise en place d'un nouvel outil leader sur le marché et en favorisant un nettoyage de la base de données des tiers enregistrés.

En conséquence, seuls les tiers actifs, c'est-à-dire ceux qui ont répondu à la demande de mise à jour de leurs données, ont été transférés vers le nouvel outil avec une relation en cours avec le Groupe.

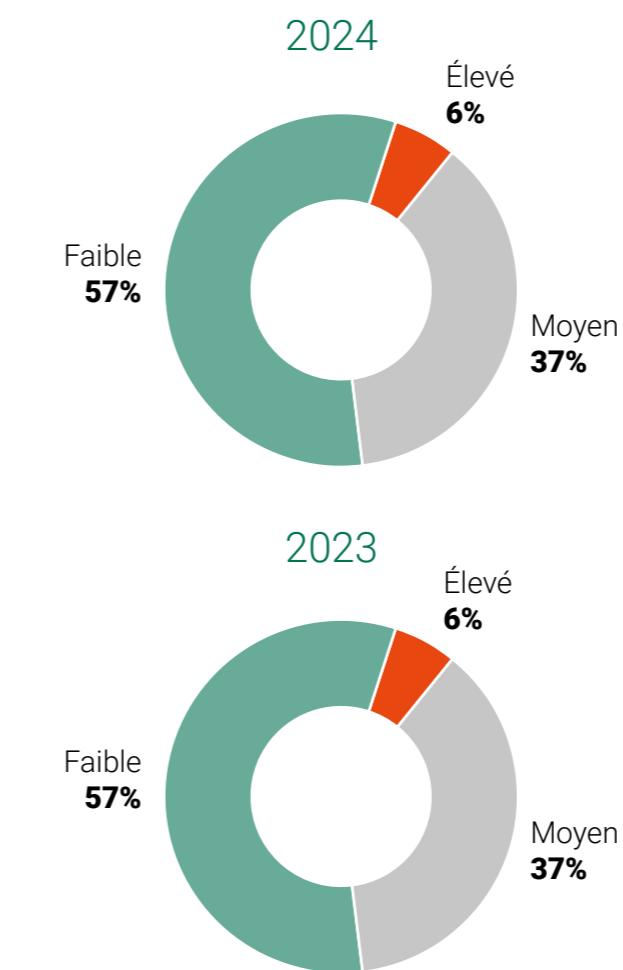
Les statistiques extraites du nouvel outil de Due Diligence au 31 décembre 2024 sont les suivantes :



Voici les statistiques de l'outil de diligence raisonnable avant la migration de l'outil :



La répartition des tiers par catégorie de risque est présentée ci-dessous.



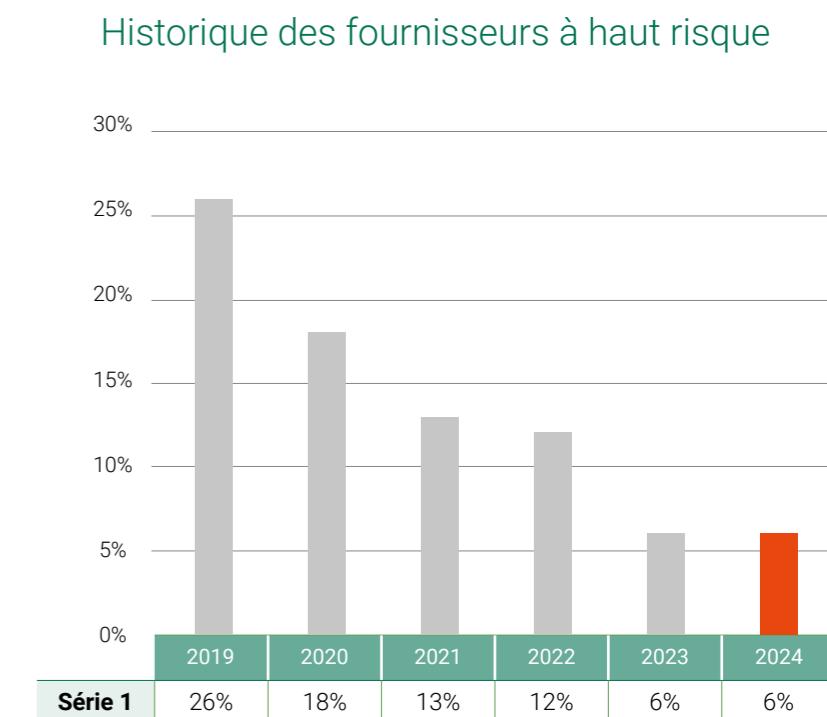
En 2024, le pourcentage de fournisseurs à haut risque est resté au même niveau qu'en 2023, représentant 6% des fournisseurs enregistrés. Ce taux est assez faible si l'on analyse le profil des activités du Groupe et la zone géographique.

Ce phénomène peut être attribué au suivi continu et à l'analyse des indicateurs clés de performance (KPI), démontrant que, grâce à l'utilisation de l'outil et aux formations proposées, il a atteint un niveau de

maturité qui a contribué à réduire le risque associé aux tiers au fil du temps. Cette diminution du risque est un indicateur de l'efficacité du système, en plus de refléter une surveillance et une analyse constantes de la part de l'équipe de conformité, permettant à la direction de prendre des décisions fondées sur des données concrètes relatives aux risques extrinsèques au Groupe.

Malgré la mise en œuvre du nouveau système de *Due Diligence* à la fin de 2024, qui intègre une évaluation des droits de l'homme, de la durabilité et du changement climatique conforme aux normes technologiques les plus élevées, le niveau de risque élevé des fournisseurs devrait se maintenir aux niveaux présentés en 2023 et 2024.

Voir ci-dessous le graphique historique des fournisseurs présentant des profils à haut risque :



SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Intégration de la Politique en matière de Questions Sociales, d'Égalité des Sexes et d'Environnement

[GRI 2-6 • 3-3]

QGMI prend en compte les questions sociales, d'égalité des sexes et environnementales dans ses processus de sous-traitance.

À cette fin, certains aspects reflétés dans la politique du système de gestion intégré sont les suivants :

- + Fiabilité, loyauté, qualité et travail comme valeurs non négociables ;
- + Maintenir un environnement commercial éthique et transparent, en tant qu'acteur social catalyseur du développement durable dans les pays où nous opérons ;
- + Respect de la législation et des normes applicables comme base fondamentale de la responsabilité en matière de qualité, de sécurité et de santé au travail, ainsi que de responsabilité sociale et environnementale, dans la recherche constante des meilleures pratiques du marché dans notre secteur ;
- + Élimination des dangers et réduction des risques dans la réalisation des activités afin de prévenir des

accidents et des maladies professionnelles, avec l'engagement de tous, en cherchant à offrir des conditions de travail sûres et saines ;

- + Participation et consultation des travailleurs sur les questions relatives au système de santé et de sécurité au travail ;
- + Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes afin d'accroître notre contribution positive à la société, tout en mettant en œuvre la protection, la participation et l'inclusion sociale dans nos projets ;
- + Protéger l'environnement, y compris la gestion des déchets générés et la prévention de la pollution, en encourageant l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, garantissant ainsi la protection de la biodiversité et des écosystèmes ;
- + Analyser et mettre en œuvre des mesures visant à minimiser l'impact de nos activités sur le changement climatique ; et

- + Satisfaction des parties prenantes et attention à leurs besoins en garantissant un engagement envers une gestion d'excellence, des coûts et un perfectionnement social adéquat.

[GRI 2-6 • 3-3 • 308-2 • 414-1]

QGMI considère ses fournisseurs comme des partenaires commerciaux. La clé du succès réside dans l'engagement à mener nos activités de manière éthique, sûre et équitable, en créant des relations mutuellement bénéfiques et en respectant toujours des points clés tels que l'innovation, la compliance, la qualité et la durabilité.

Fort d'une longue expérience dans les projets EPC+F, QGMI entretient des relations croissantes et diversifiées avec actionnaires clés, notamment des fournisseurs leaders dans les domaines de la technologie, de la conception, du conseil, des équipements lourds, de la construction et des sous-traitants de grande envergure. À cet égard, QGMI s'intéresse stratégiquement à la recherche et à l'évaluation d'opportunités de nouveaux partenariats et alliances avec d'autres entreprises, en fonction des projets à réaliser.

D'autre part, les achats locaux sont également très importants, car outre le fait qu'ils stimulent le commerce local, ils augmentent la création d'emplois et favorisent l'échange de connaissances.

Selon le critère géographique de chacune des catégories d'approvisionnement, les fournisseurs du groupe QGMI en 2024 et 2023 étaient les suivants :

PAYS	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024
Angola	–	415
Bénin	–	111
Ghana	–	99
Guyana	–	89
Allemagne	19	18
Brésil	13	10
Royaume-Uni	17	7
Suède	5	5
Suisse	1	5
Portugal	3	5
Afrique du Sud	1	5
Pologne	–	3
Émirats arabes unis	2	2
Mozambique	1	–
Belgique	1	1
Espagne	3	1
Italie	1	1
France	–	1

Comme prévu, on constate une augmentation du nombre de fournisseurs en Suisse, en Pologne, en Allemagne et au Brésil afin de soutenir la mobilisation de nouveaux projets en Angola, au Bénin et en Guyane. Nous incluons également des informations sur nos fournisseurs dans les pays où nous réalisons des projets.

Il est important de souligner que la liste des sous-traitants et des fournisseurs varie en fonction du type de projet, du financement, du client, du secteur, du pays et d'autres caractéristiques spécifiques.

D'un point de vue économique, en 2024 et 2023, l'origine des fournisseurs de chacun des projets réalisés par QGMI était la suivante :

	ANNÉE 2023 [MM €]	ANNÉE 2024 [MM €]
Afrique	27	36,9
Europe	32	29,8
Amérique du Sud	2	15,4
Amérique du Nord	–	–
Proche-Orient	–	–
Asie	0,3	–
Autre	–	–
Total	61	82,1





05

-
- 68 Informations Fiscales
 - 69 Informations Non Financières et Diversité

BÉNÉFICES RÉALISÉS ET IMPÔTS PAYÉS

Les bénéfices réalisés en 2023 et 2024 par QGMI, ainsi que les impôts payés et les bénéfices nets sont indiqués ci-dessous

	2023						
	Espagne	Allemagne	Suède	Royaume-Uni	Suisse	Bénin	Total
Bénéfices réalisés (€)	-4.219.847,42	-75.076,95	8.347.802,06	1.111.330,26	77.376,02	-386.273,79	4.855.310,16
Impôts payés (€)	-	234.151,57	-2.407.163,17	-722.488,79	-	-190,56	-2.895.690,96
Bénéfices nets (€)	-4.219.847,42	159.074,62	5.940.638,89	388.841,47	77.376,02	-386.464,35	1.959.619,20

	2024								
	Espagne	Allemagne	Suède	Royaume-Uni	Suisse	Pologne	Guyane	Bénin	Total
Bénéfices réalisés (€)	7.714.055,13	3.170.167,02	5.427.961,84	11.848.281,42	8.433.440,63	-54.818,69	2.355.864,34	2.130.499,56	41.025.451,25
Impôts payés (€)	-696.171,75	-	-1.693.464,29	-6.259.030,61	-373.502,91	-	-604.642,31	-932.399,68	-10.559.211,56
Bénéfices nets (€)	7.017.883,38	3.170.167,02	3.734.497,55	5.589.250,81	8.059.937,72	-54.818,69	1.751.222,03	1.198.099,87	30.466.239,69

Remarque : En ce qui concerne les montants présentés dans le tableau, il est important de noter que les montants des succursales sont inclus dans les valeurs des filiales, conformément à la structure de l'organisation figurant à la page 8 du rapport.

LEUR AJOUTÉE

Grâce à ses activités et à ses projets, QGMI a apporté la valeur ajoutée suivante en 2024 et 2023

COMPONENTES	2024	2023
(+) Valeur économique directe générée	176.291.290	73.684.736
a) Recettes	176.291.290	73.684.736
(-) Valeur économique distribuée	145.825.051	71.725.117
b) Coûts opérationnels	112.872.320	54.143.836
c) Salaires et avantages sociaux des employés	22.393.519	14.685.589
d) Paiements aux fournisseurs de capitaux	-	-
e) Paiements au gouvernement (par pays)	10.559.212	2.895.691
1) Paiements d'impôts directs au gouvernement, par exemple	10.559.212	2.895.691
2) Paiement d'impôts au gouvernement en tant qu'agent. Par exemple, impôts fonciers dont la valeur peut être récupérée auprès d'un tiers.	-	-
f) Investissements dans la communauté	-	-
(=) Valeur économique cumulée	30.466.240	1.959.619

ANNEXE 1

Index des contenus requis
par la loi 11/2018 du
28 décembre relative à
l'information
non financière et à la
diversité – 2025

INFORMATIONS REQUISSES PAR LA LOI 11/2018 SUR L'INFORMATION NON FINANCIÈRE	INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE
Informations Générales		
Description du modèle d'activité de la société	2-1, 2-6	6, 9
Présence géographique	2-1	7-8
Objectifs et stratégies de la société	2-6	9
Principales politiques du groupe et résultats obtenus	3-3	20
Principaux facteurs et tendances susceptibles d'influencer l'évolution de l'activité de la Société	2-22	9
Principaux risques liés aux activités de la Société		61-64
QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES	INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE
Informations Générales Détallées		
Effets actuels et prévisibles des activités de l'entreprise sur l'environnement	3-3	27
Procédures d'évaluation ou de certification environnementale	3-3	28
Ressources consacrées à la prévention des risques environnementaux	3-3	31
Application du principe de précaution	3-3	30
Montant des provisions et garanties pour risques environnementaux	3-3	31
Pollution		
Mesures visant à prévenir, réduire ou réparer les émissions qui ont un impact grave sur l'environnement.	3-3	39
Économie Circulaire et Prévention. Gestion des Déchets		
Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets ;	306-2	39
Utilisation Durable des Ressources		
Consommation d'eau et approvisionnement en eau	303-1	40-41
Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation	301-1	38, 41
Consommation directe et indirecte d'énergie	302-1	41
Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique	302-1	41
Utilisation d'énergies renouvelables	302-1	41
Changement Climatique		
Émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de l'entreprise	305-1, 305-2	42
Mesures prises pour s'adapter aux conséquences du changement climatique	3-3	42
Objectifs de réduction volontaires à moyen et long terme pour réduire les émissions	3-3	42

ANNEXE 1

Index des contenus requis
par la loi 11/2018 du
28 décembre relative à
l'information
non financière et à la
diversité – 2025

Protection de la Biodiversité		INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE
Mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité	Impacts causés par les activités ou opérations dans les zones protégées		
QUESTIONS SOCIALES ET RELATIVES AU PERSONNEL		INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE
Emploi			
Nombre total et répartition des employés selon des critères représentatifs de la diversité (sexe, âge, pays, etc.)		2-7, 405-1	48
Nombre total et répartition des types de contrats de travail, moyenne annuelle des contrats à durée indéterminée, des contrats temporaires et des contrats à temps partiel par sexe, âge et classification professionnelle		2-7	48
Nombre de licenciements par sexe, âge et classification professionnelle		401-1	49
Rémunérations moyennes et leur évolution ventilées par sexe, âge et catégorie professionnelle		405-2	48-49
Écart Salarial		405-2	48-49
La rémunération moyenne des administrateurs et dirigeants, y compris la rémunération variable, les indemnités journalières et les indemnités. Les versements aux systèmes de prévoyance à long terme et toute autre perception ventilée par sexe.		2-19	48-49
Mise en place de politiques de déconnexion professionnelle		3-3	46-47
Employés handicapés		405-1	52
Organisation du travail			
Organisation du temps de travail		3-3	46-47
Nombre d'heures d'absentéisme		403-2	N/A
Mesures visant à faciliter la conciliation et à encourager l'exercice conjoint de ces responsabilités par les deux parents		3-3	52
Santé et Sécurité			
Conditions de santé et de sécurité au travail		3-3	29-30
Accidents du travail, en particulier leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ; ventilés par sexe.		403-2	29-30
Relations Sociales			
Organisation du dialogue social, y compris les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.		3-3	50
Pourcentage d'employés couverts par une convention collective par pays		2-30	49
Bilan des conventions collectives, notamment dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail		403-4	49
Formation			
Politiques mises en œuvre dans le domaine de la formation		3-3	51
Nombre total d'heures de formation par catégorie professionnelle		404-1	51

ANNEXE 1

Index des contenus requis
par la loi 11/2018 du
28 décembre relative à
l'information
non financière et à la
diversité – 2025

Accessibilité Universelle pour les Personnes Handicapées		3-3	N/A
Accessibilité universelle des personnes handicapées			
Égalité			
Mesures adoptées pour promouvoir l'égalité de traitement et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes		3-3	52
Plans d'égalité (chapitre III de la loi organique 3/2007 du 22 mars pour l'égalité effective entre les femmes et les hommes), mesures adoptées pour promouvoir l'emploi, protocoles contre le harcèlement sexuel et sexiste, l'intégration et l'accessibilité universelle des personnes handicapées		3-3	52
Politique contre toute forme de discrimination et, le cas échéant, de gestion de la diversité		3-3	52
RESPECT DES DROITS DE L'HOMME	INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE	
Droits de L'homme			
Application des procédures de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme		2-23, 2-26	58
Plaintes pour violation des droits de l'homme		2-26	58
Promotion et respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail		407-1	49
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA CORRUPTION	INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE	
Corruption et Pots-de-vin			
Mesures prises pour prévenir la corruption et les pots-de-vin		3-3, 205-2	59
Mesures visant à lutter contre le blanchiment d'argent		3-3, 205-2	59
Dons à des fondations et à des organismes à but non lucratif		413-1	N/A
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	INDICATEUR GRI ASSOCIÉ	PAGE	
Engagements de L'entreprise en Faveur du Développement Durable			
Impact de l'activité de la société sur l'emploi et le développement local		203-2	43-45, 48
Impact de l'activité de la société sur les populations locales et le territoire		413-1	43-45
Relations entretenues avec les acteurs des communautés locales et modalités du dialogue avec ceux-ci		413-1	43-45
Actions de partenariat ou de parrainage		2-28	N/A
Sous-traitance et Fournisseurs			
Intégration des questions sociales, d'égalité des sexes et environnementales dans la politique d'achat		2-6	65
Prise en compte de la responsabilité sociale et environnementale dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants		2-6	65
Systèmes de supervision et d'audit et résultats de ceux-ci		308-2, 414-1	63-64

ANNEXE 1

Index des contenus requis
par la loi 11/2018 du
28 décembre relative à
l'information
non financière et à la
diversité – 2025

Consommateurs		
Mesures relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs	416-1	45
Systèmes de réclamation, plaintes reçues et résolution de celles-ci	416-2	56
Informations Fiscales		
Bénéfices obtenus pays par pays	3-3	68
Impôts sur les bénéfices versés	3-3	68
Subventions publiques reçues	201-14	N/A

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Dénomination et siège social

QGMI

QGMI Inversiones, S.L.

Siège social

Calle Orense, 34 • Planta 7, Torre Norte
28020 • Madrid • Espagne
Tél. : +34 914 531 600



COORDINATION

Département Développement durable

RÉVISION

Eversheds Sutherland

VÉRIFICATEUR

Alesco Partners

CONCEPTION

Karyn Mathuiy

IMAGES

Archives techniques QGMI et Istock Photo

Ce rapport peut être consulté et téléchargé sur le site Web de QGMI à l'adresse www.qgmi.eu. Les adresses et numéros de téléphone des unités commerciales de QGMI, les coordonnées des unités commerciales de QGMI, ainsi que les liens vers les sites Web respectifs des succursales, figurent dans la section « Contact » du site Web institutionnel de la société.